

BR
1720
. P3
L32x
1910

Chefs-d'Œuvre de la Littérature religieuse

AUSONE

Un Épisode de la fin du Paganisme

***La Correspondance d'Ausone
et de Paulin de Nole***

Avec une Étude critique, des Notes
et un Appendice sur la question du Christianisme d'Ausone

Par PIERRE DE LABRIOLLE

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse)



BLOUD & C^{ie}

S. et R. 561

THE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH





922.22
P2842

CHEFS-D'ŒUVRE
DE LA
LITTÉRATURE RELIGIEUSE

Un Episode de la fin du Paganisme.

~~~~~

**LA CORRESPONDANCE**  
**D'AUSONE ET DE PAULIN DE NOLE**

Avec une Etude critique, des Notes et un Appendice  
sur la question du Christianisme d'Ausone.

PAR

Pierre de **LABRIOLLE**

Professeur de littérature latine à l'Université de Fribourg (Suisse).



PARIS  
LIBRAIRIE BLOUD & C<sup>ie</sup>

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7  
1 ET 3, RUE FÉROU — 6, RUE DU CANIVET  
1910

Reproduction et traduction interdites.

## DU MÊME AUTEUR

---

**Tertullien**, *De Pœnitentia, de Pudicitia*, texte latin, traduction française, introduction et index, Picard, Collection Hemmer-Paul Lejay. 1 vol. Prix..... 3 francs.

**Tertullien**, *De Prœscriptione hæreticorum*, texte latin, traduction française, introduction et index (même Collection). 1 vol. Prix..... 2 francs.

Ouvrages couronnés par l'Académie française (prix Jules Janin).

*La Vie de saint Paul de Thèbes et la Vie d'Hilarion, par saint Jérôme*, Bloud et C<sup>e</sup>. (Collection : *les Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*). 1 br. Prix..... 0 fr. 60

**Vincent de Lérins**, en collaboration avec M. Ferdinand BRUNETIÈRE. Bloud et C<sup>e</sup>. (Collection : *la Pensée chrétienne*). 1 vol. Prix..... 3 fr. 50

**Saint Ambroise**, Bloud et C<sup>e</sup>. (Collection : *la Pensée chrétienne*). 1 vol. Prix..... 3 fr. 50

## POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

**Tertullien et le Montanisme.**

**Collection des textes relatifs au Montanisme**, édités et traduits, avec bibliographie critique du Montanisme, étude des sources, introduction et index.

THE LIBRARY  
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY  
PROVO, UTAH

## AUSONE ET PAULIN DE NOLE

---

AUSONE était de souche purement gauloise. Son grand-père maternel, Cæcilius Argicius Arborius, un noble Eduen, riche et puissamment apparenté, s'était vu compromis dans d'assez obscurs événements consécutifs à l'usurpation de Tetricus et de Victorinus, vers 269, et il avait dû s'enfuir, proscrit et misérable, en Aquitaine (1). Réduit à la plus étroite médiocrité, il peina pour faire vivre les siens, utilisant ses connaissances astrologiques, mais sans en faire montre, car l'astrologie était une science suspecte aux yeux de la loi romaine (2). Vers 308, sa fille Æonia épousa un jeune médecin de Bordeaux, Julius Ausonius, Gaulois d'origine, lui aussi (3), et qui ne tarda pas à se créer une fort belle situation dans sa vie natale. Plus tard, son fils — notre rhéteur — le fera parler ainsi dans une des pièces qu'il a consacrées, à sa mémoire (4).

« Ni riche, ni pauvre, j'ai vécu économe sans être sordide : ma manière de vivre, mes habitudes, mes mœurs, je n'ai jamais rien changé... A tous ceux qui me l'ont demandé, j'ai offert gratuitement le secours de mon art, et mes soins s'accompagnaient toujours de bonté. J'ai tâché de répondre au jugement des gens

(1) *Parentalia*, IV, 8 (Ausone, éd. PEIPER, p. 31).

(2) *Ibid.*, 17. « Tu cæli numeros et conscia sidera fati  
« Callebas, studium dissimulanter agens. »

Cf. CUMONT, dans la *Revue d'Histoire et de Littérature relig.*, t. XI (1906) p. 52. Indépendamment de la crainte des rigueurs légales, M. BOUCHÉ-LECLERC croit apercevoir aussi quelque coquetterie dans le mystère dont les astrologues s'enveloppaient : « Ils affectaient, dit-il, d'assimiler leurs enseignements à une initiation religieuse ou aux doctrines ésotériques de Pythagore et de Platon. » *L'astrol. dans le monde romain*, *Revue historique*, t. LXV (1897), p. 260.

(3) Voir sur ce point la discussion de M. PICHON. *Etudes sur l'Histoire de la littér. latine dans les Gaules ; Les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, p. 301.

(4) *Epicædion in Patrem*, v. 7 et suiv. (PEIPER, p. 22.)



de bien ; jamais je ne fus content de moi en me prenant moi-même pour juge. Les services de diverse nature que je dus rendre, je les dispensai suivant les personnes, les mérites ou les circonstances. Je me suis tenu à l'écart des procès ; je n'ai ni accru ni laissé diminuer mon bien. Nul n'a dû sa perte à ma dénonciation ni même à mon témoignage. Point d'envie chez moi ; point de convoitise, point d'intrigue... J'ai cultivé l'amitié avec une foi sincère. J'ai reconnu que l'homme heureux n'est pas celui qui a ce qu'il veut, mais celui qui ne désire pas ce que le destin lui refuse... »

C'était, en effet, à ce qu'il semble, un caractère parfaitement probe et droit, à qui l'estime allait d'emblée. Son fils note avec orgueil qu'il fut membre de deux Sénats, le Sénat de Bazas, sa ville natale, et celui de Bordeaux, à titre honoraire et sans être astreint à aucune charge (1). Au surplus, toute cette famille, telle que la pieuse affection d'Ausone nous la laisse entrevoir, nous donne une impression reposante de gravité douce, d'activité consciencieuse et bien réglée. Quelques visages revivent dans ses vers : celui de sa grand'mère, la femme de l'exilé, Æmilia Corinthia, à qui son teint basané avait valu le surnom familier de *la Maure*, — mais dont l'âme était si blanche !

*Sed non atra animo, qui clarior esset olere  
Et non calcata qui nive candidior (2).*

C'est elle qui assumait pour une large part le soin de la première éducation de l'enfant. Le visage aussi de sa tante maternelle, Æmilia Hilaria, silhouette originale de vieille fille aux allures garçonnières, qui, ne s'étant senti aucun goût pour le mariage, s'était tournée du côté des études de médecine, tout comme un homme,

(1) *Epicedion in Patrem*, v, 5-6 (PEIPER, p. 22). Je me range à l'avis de M. PICHON (*op. cit.*, p. 299) qui, d'après le contexte, estime qu'il s'agit bien du Sénat de Bazas, et non, comme l'ont cru la plupart des éditeurs d'Ausone, du Sénat de Rome.

(2) *Parentalia*, v, 6 (PEIPER, p. 33).



*more virum* (1). Et Æmilia Dryada, une autre de ses tantes, morte à peine mariée, et dont il aimait à se rappeler la tendresse quasi-maternelle (2). Et Æmilia Æonia, sa mère, grave et douce, sérieuse et enjouée, toute à son mari, à ses enfants, ses mains filandières, *lanificæ manus*, toujours occupées à quelque tâche utile (3).

C'est déjà une famille française avec son intimité jalouse, sa solidarité affectueuse et un peu exclusive.

Mais dans le milieu clos où l'enfant grandissait, l'air du dehors pénétrait pourtant. La gloire et la joie de ces modestes, c'était l'oncle maternel d'Ausone, Æmilius Magnus Arborius, avocat célèbre dans toute la Gaule narbonnaise, et que Toulouse avait appelé à une chaire de rhétorique (4). Or voici qu'Arborius s'intéressa à son neveu dont l'ouverture d'esprit lui plaisait, et qu'il décida ses parents à le lui confier. On devine l'éblouissement que dut éprouver l'enfant dans cette maison de Toulouse, si riche, si brillante, où affluait la plus haute société, attirée par la séduction qui se dégageait de la personne d'Arborius (5). C'est à lui qu'Ausone dut sa première formation intellectuelle, ses premiers enthousiasmes juvéniles, et ses premiers songes de gloire que son oncle se plaisait à encourager (6). Mais la renommée d'Arborius, propagée jusqu'en Orient par les demi-frères de Constantin, alors relégués à

(1) *Parentalia*, VI (PEIPER, p. 33).

(2) *Ibid.*, XXV (PEIPER, p. 45).

Discebas in me matertera  
Mater uti fieres.

(3) *Parentalia*, II (PEIPER, p. 30). Il convient, au surplus, de ne pas oublier qu'un bon nombre des expressions par où Ausone loue ses proches défunts étaient *de style* dans les *tituli*. Cf. PLESSIS, *Épitaphes*, Paris, 1905, p. XLVII. Il sait pourtant donner à chaque physionomie une originalité distincte.

(4) *Ibid.*, III (PEIPER, p. 30).

(5) *Commemoratio Professorum Burdigalensium*, XVI, 9 (PEIPER, p. 64).

« Nobilis et dotata uxor, domus et schola, cultæ  
« Principum amicitia contigerunt juveni. »

(6) *Parentalia*, III, 21 (PEIPER, p. 31).

« Me tibi, me patribus clarum decus esse professus  
« Dictasti fatis verba notanda meis. »

Toulouse et qui s'étaient liés d'amitié avec lui, engagea Constantin à mander à Constantinople le célèbre professeur pour y faire l'éducation d'un de ses fils. Arborius partit. Les siens ne devaient plus le revoir. Le seul adoucissement à la douleur de cette mort prématurée, ce fut la sollicitude spéciale avec laquelle l'empereur prit soin qu'on leur renvoyât ses restes (1).

Cependant Ausone — il devait avoir à ce moment une vingtaine d'années — était revenu à Bordeaux pour y parachever ses études. Il trouvait dans sa ville natale toutes les ressources nécessaires. Les écoles de Bordeaux passaient, au iv<sup>e</sup> siècle, pour les meilleures de la Gaule : ni Toulouse, ni Narbonne, ni Angoulême, ni Poitiers, ni Trêves même — résidence impériale — n'auraient pu se prévaloir d'une pléiade de professeurs aussi réputés. En un temps où la faveur officielle, multipliant privilèges et exemptions au bénéfice des maîtres de l'enseignement public, conférait à leurs fonctions tant de prestige (2), le meilleur rêve que pût faire le jeune étudiant, son espoir le plus cher, si l'on songe au souvenir vivant que l'exemple de l'oncle Arborius avait laissé en lui, c'était de devenir à son tour grammairien ou rhéteur. Il lui fut donné de réaliser ce vœu. Une fois clos le cycle de ses initiations littéraires, il obtint une chaire de grammaire qu'il devait quitter quelques années plus tard pour une chaire de rhétorique. Et désormais l'enseignement l'accapara pour la plus large part.

Cet enseignement, quel était-il ? Il importe de le bien connaître, pour comprendre un écrivain chez qui le pli professionnel est resté toujours si fortement marqué (3).

Une hiérarchie à deux degrés, qu'Ausone gravit successivement : d'abord le grammairien, puis le rhéteur. Le grammairien prenait l'enfant très jeune encore, et sa tâche consistait à lui apprendre à parler

(1) *Commém. Profess. Burdigal.*, XVI (PEIPER, p. 64).

(2) Cf. DILL, *Roman Society in the last century of the western empire*, London, 2<sup>e</sup> éd., 1905, p. 400 et suiv. ; BLOCH, *op. cit.*, p. 396.

(3) Cf., pour plus de détail, ROGER, *l'Enseignement des Lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905, p. 7 et suiv.

et à écrire correctement soit en latin, soit même en grec : d'où étude de la grammaire, soit pour la morphologie, soit pour la syntaxe. Puis il lisait et commentait les poètes, Homère, Ménandre, Térence, Horace, Virgile, et c'est seulement à propos de ces explications qu'il donnait à ses élèves des notions de versification, de philosophie, d'histoire, de musique, d'astronomie, etc. L'éducation générale s'acquerrait donc au hasard de cette exégèse littéraire et selon que les textes paraphrasés y donnaient occasion. Plus tard, l'adolescent était confié au rhéteur, dont l'ambition principale n'allait à rien de moins qu'à le mettre en état de bien parler. Il assouplissait d'abord ses facultés d'invention par des exercices écrits : narrations, réfutations, éloges, développements de lieux-communs. Ensuite il l'appliquait à la déclamation proprement dite, l'élève débitant ses développements sur un sujet donné, cas de conscience, procès fictif, etc.

Cette méthode était conforme au plan d'études que Quintilien avait tracé, près de trois siècles auparavant dans ses *Institutions oratoires* et que la pédagogie romaine continuait d'observer fidèlement. Pour ma part, je n'en voudrais point complètement médire. Si la première vertu d'un système d'éducation est d'intéresser l'élève, de secouer sa torpeur, de forcer son imagination à une certaine activité, celui-là n'était point si mauvais. Il obligeait le jeune homme à payer de sa personne, à tirer de son esprit, stérile ou fécond, tout ce qu'il en pouvait tirer, sous peine de demeurer gauche et muet sous les regards de ses camarades. Il y avait là des émotions qu'on n'oubliait plus, et le succès était aussi enivrant que l'humiliation paraissait cuisante. Saint Jérôme qui, bien entendu, avait passé lui aussi par cette discipline, raconte que, vieux déjà, il lui arrivait de se revoir en rêve devant le rhéteur, en train de déclamer sa *controverse*, et que c'était un soulagement profond pour lui, en se réveillant, d'être délivré de son angoisse (1).

(1) *Contra Rufinum*, I, 30. « ... et quo magis stupeas, nunc cano et recalvo capite, sæpe mihi videor in somnis comatulus et sumpta toga

Mais, d'autre part, dans la pratique, quel vide et quelle puérité ! Il est impossible d'imaginer un enseignement moins *positif* que celui que donnaient les rhéteurs. La philosophie, l'histoire, le droit, toutes les sciences alors constituées, n'avaient de prix à leurs yeux qu'en tant qu'elles pouvaient enrichir de belles sentences, d'exemples impressionnants, d'arguments plus ou moins juridiques, leurs éternels développements. Des phrases, toujours des phrases ! Et encore s'ils les eussent tirées de leur crû. Mais le grand art, c'était d'y enchâsser ingénieusement des réminiscences de classiques, hémistiche de Virgile, malice d'Horace, sonorité de Cicéron. Pour un rhéteur, la qualité maîtresse n'était pas l'originalité, ni l'invention, c'était la mémoire. Aujourd'hui, féliciter un écrivain, un professeur, de la fidélité de sa mémoire, c'est lui faire un compliment qu'il a quelque droit de prendre pour une épigramme. Or, nous constatons qu'Ausone ne manque guère de mettre au premier plan la mémoire, quand il veut rehausser les mérites de ses collègues défunts (1). Il cite à l'occasion leurs prouesses, et il y en avait de surprenantes. C'est ainsi qu'il affirme avoir vu un des plus illustres rhéteurs de Bordeaux, Minervius, redire sans se tromper, au bout d'une longue partie de jeu, tous les coups de dés qui avaient été joués, avec le nombre exact de points (2).

La rançon d'une aussi prodigieuse aptitude à se souvenir, c'est qu'elle imposait à l'esprit la phrase toute faite, l'idée toute stéréotypée. Penser par soi-même devenait une inconvenance. Et il fallait qu'à cette dévotion du passé, à ce fétichisme de la lettre, les jeunes générations successivement se plissent, dociles à l'empreinte uniforme dont l'École les marquait tour à tour.

Tel fut le métier qu'Ausone exerça pendant trente

ante rhetorem controversiam declamare, Cumque experrectus fuero, gratulor me dicendi periculo liberatum. »

(1) *Commém. prof. Burdig.*, IV, 17 (PEIPER, p. 52) ; I, 23 (PEIPER, p. 49) ; XV, 13 (PEIPER, p. 63) ; *Parentalia*, V, 18 (PEIPER, p. 31).

(2) *Commém. prof. Burdig.* I, 25 et suiv. (PEIPER, p. 49).

ans. Il n'en sentait nullement la vanité. Il était de ceux à qui leur tâche plaît, et qui s'en contentent. Il avait épousé de bonne heure une jeune fille d'une des premières familles bordelaises (1) : elle mourut prématurément à vingt-huit ans, lui laissant deux enfants (2). Ce fut l'unique chagrin profond de sa vie. Autrement il menait une existence non sans douceur dans l'horizon borné de sa ville natale, parmi la tendresse des siens et l'estime de tous. Il était devenu décurion de Bordeaux ; il en fut même duumvir. Sa réputation comme professeur n'était guère égalée que par celle de Minervius, celui-là même dont les acrobaties mnémotechniques lui imposaient tant. Il était heureux d'un bonheur paisible et moyen, parfaitement adapté à sa nature d'esprit.

Et voici qu'à près de soixante ans, alors qu'il croyait toucher au terme de sa carrière, il reçut de l'empereur Valentinien l'ordre de se rendre à Trêves pour y faire l'éducation de Gratien, le prince héritier. Sa notoriété, non de poète, car il était peu connu comme tel, mais de professeur émérite (3), lui avait valu l'honneur d'un choix qui pouvait passer pour redoutable. Valentinien était un soldat valeureux et énergique, mais d'une nervosité qui le faisait tomber à tout propos dans des apoplexies de colère (4). Et la seule sanction qu'il connaissait alors, c'était la mort : mort sous le bâton pour un malheureux page qui avait lâché trop tôt son chien à la chasse ; mort par le feu pour un cocher coupable seulement de quelques vénielles peccadilles ; mort par le glaive pour un avocat célèbre dont tout le crime consistait, après avoir administré une province, à en demander une autre. « Il veut qu'on le déplace, avait dit l'empereur, déplacez-lui la tête ! (5) » Il assaisonnait ainsi ses atrocités de jeux de mots d'un goût douteux.

(1) Elle s'appelait Attusia Lucana Sabina. Cf. *Parent.*, VIII (PEIPER, p. 35).

(2) *Ibid.*, 25. « Quæ modo septenos quater impletura Decembres  
Liquisti natos, pignora nostra, duos. »

(3) Cf. PEIPER, p. LXXXV.

(4) Voy. AMMIEN-MARCELLIN, XXIX, III, 3.

(5) « Muta ei caput, qui sibi mutari provinciam cupit. »



Le vieux pédagogue ne dut pas être toujours tranquille quand il sentait peser sur lui le regard oblique et torve de son maître (1) ; car c'était un fait connu que l'empereur aimait assez peu les érudits (2). Quelle communion d'idées pouvait exister entre ce vieillard saturé de littérature et un soldat de fortune, orgueilleux et féroce, qui nourrissait de chair humaine deux ourses, *Mica* et *Innocentia*, dont il avait fait placer la cage près de sa chambre ? — Malgré tout, Ausone avait tant d'aménité, de bonhomie, de souplesse, qu'il s'entendit très passablement avec Valentinien (3). Puis il trouvait chez le jeune Gratien une nature charmante, délicate, presque austère, qui le reposait des effervescences de l'empereur. Il sut aisément conquérir un cœur qui avait besoin d'affection et ne demandait qu'à se donner. Devenu empereur à son tour, en 375, par la mort de Valentinien qu'un accès de fureur tua pendant une entrevue avec les délégués d'une peuplade barbare (4), Gratien combla de distinctions son cher précepteur.

Déjà en 370, Ausone avait reçu le titre de comte (5) et en 375, quand il eut achevé l'éducation de son pupille, celui de questeur du Sacré-Palais. Gratien le nomma préfet du prétoire et le chargea d'administrer les Gaules en cette qualité : c'était là une des plus importantes dignités de l'Empire d'Occident. On se demande avec quelque inquiétude comment un esprit aussi peu façonné au contact du réel put se tirer d'une

(1) xxx, IX, 6 « semper obliquum intuentis et torvum. »

(2) xxx, VIII, 10 « bene vestitos oderat et eruditos et opulentos et nobiles. »

(3) Nous voyons qu'à l'occasion celui-ci ne dédaignait pas de le provoquer à quelque tournoi poétique. Telle fut l'origine du *Cento nuptialis*, lequel renferme une partie extrêmement licencieuse. « Piget Virgiliani carminis dignitatem tam joculari dehonestasse materia. Sed quid facerem ? Jussum erat : quodque est potentissimum imperandi genus, rogabat, qui jubere poterat, sanctus imperator Valentinianus. » (PEIPER, p. 208).

(4) En déc. 375 : Cf. AMMIEN-MARCELLIN, xxx, VI, 3.

(5) Les *Comites Augusti* étaient en premier lieu les amis de l'empereur, qui l'accompagnaient dans ses voyages et dont, à l'occasion, il prenait conseil. Le titre prit une valeur officielle sous Constantin et fut octroyé dès lors à de hauts fonctionnaires dans les diverses branches de l'administration impériale. Il comportait beaucoup de privilèges et d'exemptions.

tâche comme celle-là. Mais l'État romain savait ce qu'il faisait, et ce n'était pas la première fois qu'il confiait à des rhéteurs de hauts postes administratifs. Leur souplesse d'esprit, leur dextérité verbale leur étaient du plus utile secours pour la partie décorative de leurs fonctions, et d'admirables bureaux les déchargeaient partiellement des minuties de l'au jour le jour.

En même temps, les grâces pleuvaient sur la famille d'Ausone. Son père, alors presque nonagénaire (1), devint préfet honoraire d'Illyrie (2). Son fils Hespérius fut proconsul d'Afrique (3) et préfet du prétoire d'Italie (4). De ses deux gendres, l'un, Euromius, fut chargé du gouvernement de l'Illyrie (5); l'autre, Thallassius, du gouvernement de l'Afrique (6). Son neveu Arborius devint *comes rerum privatarum* et préfet de Rome (7). Le gendre de sa sœur, Paulinus, eut pour sa part le gouvernement de la Tarragonaise (8).

Enfin, pour mettre le comble à tant de faveurs qui faisaient de cette famille une des plus puissantes de l'Occident, Gratien désigna Ausone comme premier consul pour l'année 379 (9). En cette fin du iv<sup>e</sup> siècle, le consulat n'était plus qu'une dignité de façade, qui ne correspondait à aucune prérogative effective; mais il avait conservé son prestige séculaire, soigneusement maintenu par l'imagination traditionnaliste des Romains (10). La joie d'Ausone fut immense. Elle éclata dans une *Action de Grâce* adressée à l'empereur (11), dont nous avons peine à soutenir la lecture aujourd'hui.

(1) Il mourut trois ans plus tard à 88 ans (*Parent.*, I, 4, PEIPER, p. 29, ou 90 ans (*Epic. in Patrem*, 61; PEIPER, p. 24).

(2) *Epic.*, 52 (PEIPER, p. 20).

(3) Cf. PEIPER, p. c.

(4) Cf. RAUSCHEN, *Jahrb. der christlichen Kirche*, Frib.-en-B., 1897, p. 28.

(5) *Parent.*, XIV, 9-10 (PEIPER, p. 38).

(6) *Epic. in Patrem*, 45 (PEIPER, p. 23) et PEIPER, p. CI.

(7) PEIPER, CXVIII. Cf. RAUSCHEN, *op. cit.*, p. 44 et 64.

(8) *Parent.*, XXIV, 9 et s. (PEIPER, p. 45).

(9) RAUSCHEN, *op. cit.*, p. 43.

(10) Cf. JULIAN, dans la *Revue historique*, t. XLVII (1891) p. 261.

(11) PEIPER, p. 353 et s.



d'hui. Le vieillard y bégaie de gratitude : il a beau renchérir par une bassesse sur une autre bassesse, on sent que jamais ses adulations ne lui paraissent assez prosternées !

Le point culminant de sa carrière était atteint.

La mort de Gratien, lâchement assassiné à Lyon, en 383, par les partisans de l'usurpateur Maxime, fut pour Ausone un coup terrible. Théodose eut beau le traiter avec une déférence spéciale (1), Ausone fut assez sage pour sentir qu'il ne fallait pas plus longtemps tenter la fortune, qui avait eu pour lui tant de sourires. Il abdiqua toutes prétentions de courtisan et revint, chargé de gloire et d'années, au nid de sa vieillesse, *nidus senectæ* (2), à sa chère ville de Bordeaux dont il associait l'amour à son culte pour Rome. « Bordeaux est ma patrie, écrira-t-il, mais Rome passe avant toutes les patries. Bordeaux a ma tendresse, Rome, ma vénération. De l'une, je suis citoyen ; dans toutes deux, je suis consul. Ici est mon berceau, là ma chaise curule (3). » En fait, il ne séjournait à Bordeaux même que lorsqu'il ne pouvait faire autrement. La ville n'avait plus au iv<sup>e</sup> siècle l'aspect enchanteur, les larges voies, les beaux monuments de l'ancien Bordeaux (4). Depuis le début du siècle, la menace des invasions barbares avait resserré la cité en une forteresse bardée de murs et de tours et dont les rues étroites manquaient de jour et d'air. L'aristocratie gallo-romaine, à laquelle Ausone appartenait maintenant, ne se plaisait plus que dans ses villas admirablement aménagées dont était parsemée la campagne bordelaise, et où elle trouvait tout le confort que lui refusait la ville. Ausone y menait avec délices la vie du grand propriétaire foncier, surveillant ses terres,

(1) Cf. le ton de la lettre de Théodose à Ausone, PEIPER, p. 3.

(2) *Mosella*, 449 (PEIPER, p. 139).

(3) *Ordo urbium nobilium*, xx, 38 (PEIPER, p. 154).

« Hæc patria est : patrias sed Roma supervenit omnes.  
Diligo Burdigalam, Romam colo ; civis in hac sum,  
Consul in ambabus ; cunæ hic, ibi sella curulis. »

(4) Cf. JULLIAN, dans la *Revue historique*, t. XLVIII (1892), p. 5 et s.  
L OCH, *op. cit.*, p. 358 et s.

lisant ses livres, correspondant en prose et en vers avec les propriétaires voisins dont la plupart étaient ses amis (1). Qu'il fut complètement heureux, je ne le crois pas, et j'aurai à dire de quelles désillusions le soir de sa vie fut attristé. Mais à qui ignorait ces déceptions intimes, ce devait paraître une destinée exceptionnelle que la sienne. Après un si beau *cursus honorum*, il venait achever ses jours dans le repos, réservant à la poésie qui avait toujours été son divertissement favori le peu de verve qui lui restait encore. A mesure qu'il avait achevé quelque nouvelle pièce, il l'envoyait à l'un de ses amis en lui recommandant bien de ne la montrer à personne, vœu que l'ami interprétait finement en la montrant à tout le monde. Et c'est ainsi que se forma le recueil de ses poésies, tel qu'il l'a publié lui-même de son vivant selon toute vraisemblance, et tel qu'il nous est parvenu, grossi de quelques additions posthumes (2).

\*  
\* \*

De cette poésie ausonienne, il est si aisé de se moquer que je veux mettre quelque insistance à signaler les inspirations gracieuses ou touchantes qu'on y voit sourdre çà et là.

Les rares fois où Ausone se décide à oublier ses auteurs, pour regarder autour de lui et en lui-même, il trouve des choses charmantes. Ainsi toute la série des pièces qu'il a consacrées aux membres défunts de sa famille, ou encore à ses anciens collègues de l'Université de Bordeaux, sont pleines de détails piquants, émouvants même, et qui font réapparaître à nos yeux, avec une vérité dont les poètes anciens sont peu coutumiers, la société de son temps. Particulièrement touchante est la pièce consacrée à la mémoire de sa

(1) Cf. PEIPER, p. CXI.

(2) Pour le mode de publication des poésies d'Ausone, et la tradition manuscrite qui témoigne d'éditions successives, cf. SCHANZ, *Gesch. der röm. Literatur.*, IV, I, p. 24 et s. — La chronologie des pièces diverses a fait l'objet d'une récente étude de PICHON, *Etudes sur l'Hist. de la Littér. lat. dans les Gaules ; les derniers écrivains profanes*, p. 305 et suiv.

femme Sabine (1), morte en pleine jeunesse, en dépit de la promesse imprudente qu'ils s'étaient faite l'un à l'autre de vieillir ensemble, toujours unis et heureux (2) Quand Ausone écrivait ce morceau, il était vieux déjà : trente-six ans s'étaient écoulés depuis son deuil. Et sa douleur, pourtant, nous dit-il, est aussi aiguë qu'au premier jour.

« ... Frustré de toi, bien jeune encore, je t'ai pleurée dès les premières années de notre union et voici neuf olympiades que, veuf, je te pleure encore. La vieillesse même ne peut engourdir ma douleur lugubre, que chaque jour ravive comme si elle était d'hier. D'autres reçoivent du temps un soulagement à leur peine : le temps par sa durée aggrave ma blessure. La solitude de ma vie est une torture pour ma vieillesse endolorie et plus longtemps je suis seul, plus triste je suis. Ce qui alimente ma douleur, c'est que ma maison est silencieuse et muette, que mon lit est froid, et que personne n'est là pour partager ma peine ou mon bonheur. Je souffre, si je vois à un autre une bonne épouse ; je souffre de même, si je lui en vois une mauvaise. Tu es toujours là devant moi pour la comparaison, et l'une et l'autre évoquent pour moi ton souvenir, qui me crucifie : l'une, la mauvaise, parce que tu ne lui ressemblas jamais ; l'autre, la bonne, parce qu'elle est ton image.... Ce dont je m'afflige, c'est que tu m'aies été ravie si jeune, à moi si jeune encore. Tu allais achever quatre fois sept années et tu me laissas deux enfants, gages de nos amours. Grâce à Dieu, tes vœux sont accomplis : ces enfants prospèrent, comblés des biens que tu leur avais souhaités. Je prie le ciel de leur conserver la santé, pour qu'enfin ma cendre puisse annoncer un jour à la tienne que tous deux nous survivent. »

On sent là une vibration de regret et de tendresse dont la sincérité va au cœur.

Dans sa fameuse description de la Moselle, en 483

(1) *Parent.*, VIII (PEIPER, p. 35).

(2) *Épigr.*, XL (PEIPER, p. 327).

hexamètres, il y a également, parmi bien des longueurs, de petits croquis joliment dessinés, d'une touche légère et juste. Que n'en a-t-il éliminé ces fastidieuses évocations mythologiques ! Le tableau de ce fleuve paisible, aux eaux limpides et glacées, riches en poissons délicats, serait un des plus pittoresques que nous eût légués l'antiquité latine.

Enfin, si l'on veut savoir ce que l'on peut tirer de renseignements précieux de la poésie d'Ausone pour reconstituer la vie bordelaise au iv<sup>e</sup> siècle, et, d'une façon plus générale encore, la vie municipale en Gaule, les sentiments des Gallo-Romains pour leur petite patrie, la Gaule, et pour leur grande patrie, la *Romania* (1), il faut lire les belles études de M. Jullian sur Ausone dans la *Revue historique* de 1891-1892 : tout y est vu et tout y est dit.

Je crois avoir fait aussi large et sympathique que possible la part de l'éloge. Mais je ne saurais dissimuler que, dans son ensemble, la poésie d'Ausone est la plus laborieusement enfantine que l'on puisse concevoir. Etre trente ans professeur, en tout temps, cela use ; mais le moyen de ne pas montrer la corde quand, pendant trente années, on a disserté sur des mots, combiné des périodes, étiré des lieux-communs et pillé les bons auteurs ? Forcément, les valeurs des choses sont renversées : on prend le clinquant pour de la richesse, la virtuosité pour de la force, et la plus indigeste érudition pour de la science.

Ainsi le *Technopægnion* (2) a ceci de méritoire, aux yeux de son auteur, que les vers commencent et finissent par un monosyllabe et le monosyllabe de la fin de chaque vers est répété au début du vers suivant :

RES hominum fragiles alit et regit et perimit FORS  
 FORS dubia æternumque labans : quam blanda fovet SPES  
 SPES nullo finita ævo : etc.....

(1) Le mot *Romania* n'apparaît guère en latin qu'au début du v<sup>e</sup> siècle (cf. OROSE, VII, 43 ; POSSIDIUS, *Vita Augustini*, § 6).

(2) PEIPER, p. 157.

Cela, c'est la forme la plus réussie. D'autres pièces du même genre se contentent de finir à chaque vers sur un monosyllabe, mais sans que celui-ci apparaisse au commencement du vers ni soit répété au vers qui suit (1). — Le *Centon Nuptial* (2) est une sorte de chant nuptial composé tout entier avec des hémistiches empruntés à Virgile et détournés plus ou moins burlesquement vers des significations bien imprévues du poète de Mantoue. Ailleurs, c'est une pièce gréco-latine, où les mots grecs s'insèrent avec la quantité voulue parmi les mots latins (3). Ajoutez encore des pièces sur le calendrier, des quatrains sur les empereurs (en partie d'après Suétone pour les douze premiers Césars), des sommaires en vers des vingt-quatre livres de l'*Iliade* et des vingt-quatre livres de l'*Odyssee* : tout cela laisse une impression de pédantisme vide et de pure logomachie.

Un spécimen particulièrement caractéristique, c'est le *Gryphus*, gageure pariée pendant un repas, nous apprend Ausone, et où il célèbre la vertu mystique du nombre Trois. Ce nombre, il le retrouve partout, dans la physiologie, la mythologie, la littérature, l'histoire, l'arithmétique, le droit, la rhétorique, la musique, la politique : les exemples les plus inattendus s'accumulent en foison divertissante, et la pièce elle-même, « pour que ce badinage n'aboutisse pas à un nombre insignifiant », a quatre-vingt-dix vers, multiple de trois !

Ce qui est plaisant, c'est qu'Ausone affecte de traiter toutes ces productions de haut, avec une désinvolture qui est du plus bel air (4). Mais au fond il les aime, il s'y complaît, et c'est avec un tremblement inavoué qu'il les soumet à ses amis.

Somme toute, une poésie parfaitement artificielle, faite de réminiscences, de tours de force métriques,

(1) Cf. PEIPER, p. 158 et s.

(2) PEIPER, p. 206.

(3) PEIPER, p. 232.

(4) Ainsi il appelle le *Technopagnion* « inertis otii mei inutile opusculum », PEIPER, p. 156.



et, à l'occasion, d'érudites inconvenances — car le bon Ausone est léger parfois, léger avec lourdeur, il est gaulois dans tous les sens du mot ; — une poésie qui est un véritable habit d'Arlequin auquel chaque auteur classique a fourni son morceau ; un désert d'idées, où, pourtant, çà et là jaillit une veine plus originale et plus rafraîchissante, voilà la poésie d'Ausone. Elle est le produit adéquat d'un cerveau déformé par la plus médiocre des disciplines intellectuelles, et d'un cœur resté sain et bon, malgré le dessèchement de l'esprit.

\*  
\* \*

Ce long préambule était nécessaire pour pénétrer le secret du malaise qui travailla la dernière partie de sa vie, et des déceptions dont il souffrit. Lettré impétinent, il se trouva en contact avec des âmes à qui, à un moment donné, la littérature, telle qu'Ausone la comprenait, parut vide, et qui, par suite, se détachèrent d'elle et de lui. C'est de son propre élève, de Gratien, qu'il dut recevoir la première leçon de désillusion. Ausone était encore à la cour quand Gratien se lia avec l'évêque de Milan, saint Ambroise, et il ne tarda pas à constater que cette influence nouvelle évinçait la sienne. Du jour où Gratien connut Ambroise, et qu'il put le comparer à son ancien maître, si excellent, si dévoué, mais si banal, c'est entre ses mains qu'il transféra sans hésiter la direction de sa vie. La meilleure preuve en est l'énergie avec laquelle il reprit la lutte contre le paganisme, qu'il frappa de la façon qui devait être la plus sensible à Ausone, par exemple en prescrivant d'enlever de la Curie la fameuse statue de la Victoire, symbole du grand passé de Rome, et de toutes les traditions vénérables auxquelles le poète était si profondément attaché (1).

Plus cruelle encore fut l'épreuve qui lui vint de son ami Paulin, celui-là même qui portera dans l'histoire le nom de saint Paulin de Nole, et dont la conversion

(1) Voy. mon *Saint Ambroise*, Paris, Bloud, 1908, pp. 35-70.

fut un des grands événements de l'époque (1). Cette histoire vaut la peine d'être contée, et, avant même d'en fournir au complet les documents, j'en rappellerai l'essentiel.

Ce fut une sensation profonde dans la haute société gallo-romaine, quand on apprit que Paulin, l'un des premiers personnages de l'Empire, propriétaire d'immenses domaines en Gaule et en Italie, sénateur, ancien consul, ancien gouverneur de la Campanie, renonçait définitivement à la vie mondaine et songeait à se faire moine. Et cela, non pas au déclin de la vie, dans l'âge où les forces chancellent et où les désillusions se multiplient, mais en pleine maturité intellectuelle et physique, à quarante ans (2).

Depuis quelques années déjà (3), ses amis sentaient bien que son âme changeait, qu'il se détachait progressivement de tout, et ils soupçonnaient que l'influence de Therasia, sa femme, une pieuse Espagnole, favorisait puissamment ce travail secret (4). Mais pouvait-on s'attendre à une rupture aussi complète, au sacrifice de ces magnifiques propriétés foncières, *regna Paulini* (5), qu'il avait liquidées pour en distribuer l'argent aux pauvres ? Qu'allait devenir l'Empire, menacé par les barbares, si les plus vaillants de ses défenseurs faisaient ainsi défection ? Était-il juste aussi qu'en un temps où les honneurs publics constituaient une si lourde charge, les plus riches s'y dérobaient en en laissant peser tout le poids sur d'autres épaules (6) ? Le patriotisme inquiet, les intérêts lésés, enfin l'esprit de jouissance humilié par l'esprit de renoncement, tous ces sentiments de qualité inégale

(1) *Præstantissimum præsentium temporum exemplum*, dit Sulpice-Sévère, *Vita Martini*, § 25.

(2) Vers la fin de 394. Il était né en 353 ou 354.

(3) Surtout depuis 390. Voy. RAUSCHEN, *Jarhb. der Christl. Kirche*, Fribourg-en-Brisgau, 1897, p. 352.

(4) Cf. AUSONE, *Ep.* xxviii, 31 (PEIPER, p. 284).

(5) AUSONE, *Ep.* xxvii, 116 (PEIPER, p. 281).

(6) Ces griefs nous sont connus par saint AMBROISE, *Ep.* lviii, 2-3 ; v. aussi saint AUGUSTIN, *Ep.* xxxi, 5 ; saint JÉRÔME, cxviii, 5.



collaborèrent à rendre le scandale plus éclatant. Paulin sentit la désaffection dont il était l'objet. Il en souffrit sans doute, mais il était résolu à opérer les coupures nécessaires (1). Sa femme, d'ailleurs, partageait, en une complète harmonie d'âme, tous ses renoncements. En tête d'un certain nombre de leurs lettres (2), on lit ces mots touchants : *Paulinus et Therasia peccatores*. L'ancien consul ne songeait plus qu'à la mortification, au déliement des soucis purement temporels, et à la gloire de saint Félix, dont le culte lui était cher. S'il avait eu l'esprit assez médiocre pour souhaiter une revanche sur les détracteurs de sa vie, il l'aurait eue éclatante lorsqu'en 410 il vit arriver à Nole, misérables et glacés d'effroi, les fuyards pourchassés par les hordes d'Alaric. Le flot des barbares avait passé sur ces riches domaines, sur ces claires villas, sur tous ces biens par où la vie gallo-romaine était si plaisante et si douce que de s'en désister avait paru folie. La civilisation latine dont on avait opposé naguère les séductions et les exigences à son vœu d'ascétisme, fléchissait de toutes parts et se résolvait en poussière.

On peut dire que nul n'avait été plus douloureusement étonné qu'Ausone de l'éclatante conversion de Paulin. Ausone avait eu Paulin pour élève à l'Université de Bordeaux. Il avait mis en lui ses meilleures complaisances, ses meilleurs espoirs, et il était resté lié à lui par un affectueux commerce de lettres, de vers et de présents (3). Il appréciait fort le talent poétique de Paulin. Un abrégé en vers des trois livres de Suétone sur *les Rois*, entrepris par Paulin, l'avait spécialement ravi (4). Il reconnaissait là l'heureux

(1) Il constate dans une lettre qu'il n'a plus de parents, plus d'amis, si ce n'est ceux qu'il s'est donnés depuis sa conversion : « Ubi enim mihi nunc consanguinea germanitas? Ubi amicitia vetus? Ubi pristina contubernia? evanui coram illis omnibus. » *Ep.* XI, 3 (éd. HARTEL, I, 61). Toutefois, il dissuade dans les termes les plus nets Sulpice-Sévère d'un projet que celui-ci avait conçu de le justifier devant l'opinion et de se justifier lui-même. (*Ep.* I, 3; HARTEL, I, 3).

(2) *Ep.* III, IV, VI, XXIV, XXXIX, XLIII, XLIV, XLV.

(3) Cf. PEIPER, p. 266 et suiv.

(4) *Ep.* XXIII (PEIPER, p. 267).

fruit de la discipline inculquée ; il se mirait dans son disciple. Et voici que ce Paulin si cher démissionnait de la vie mondaine, abandonnait l'Aquitaine pour s'enfoncer en Espagne, vendait ses biens... Mais alors ? Et l'abrégé de Suétone, et la poésie, et la culture latine, reniait-il aussi tout cela ? Ausone ne put supporter une telle perplexité qu'aggravait le long silence de Paulin. Il se décida à lui écrire pour le supplier de parler, de s'expliquer, de revenir ; et il choisit la forme versifiée, comme pour mieux rappeler à son ancien élève les belles choses qu'il paraissait oublier.

Tel fut le point de départ de la correspondance que l'on va lire.

---

# LA CORRESPONDANCE D'AUSONE ET DE PAULIN

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE

**L**E texte suivi est, pour les lettres d'Ausone, celui de l'édition PEIPER, dans la collection Teubner, Leipzig, 1886 ; pour les lettres de Paulin, celui de G. VON HARTEL, dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum latinorum*, vol. XXX, pars II, Vienne, 1894.

La traduction reproduit dans l'ensemble celle de CORPET, (coll. PANCKOUCKE et coll. NISARD), qui se recommande par de sérieuses qualités d'exactitude. Toutefois je l'ai revue soigneusement en la confrontant avec les éditions mentionnées ci-dessus, et j'y ai fait de nombreuses retouches.

Les allusions, imitations et difficultés de détail ont été, autant que possible, élucidées dans les notes.

---

I [*Ep.* xxviii] (I).

### Ausone à Paulin.

**J'**AVAIS pensé que les plaintes de ma dernière lettre auraient su te fléchir, Paulin, et qu'un tendre reproche t'arracherait une parole. Mais non ! on dirait qu'un serment sacré te lie et que tu veuilles observer dévotement un profond silence, inébranlablement fidèle à l'obligation de te taire (2). N'es-tu pas

(1) Edit. PEIPER, p. 282. — On remarquera que les premiers mots de cette lettre impliquent qu'elle a été précédée d'une autre lettre. Cette allusion sera expliquée dans la note relative à la chronologie de toute la Correspondance. (Voy. plus loin p. 51)

(2) La loi du silence était imposée aux initiés dans certains mystères grecs, par exemple les Eleusiniens, ou d'origine égyptienne, comme le culte d'Isis (Voir le récit de Lucius, au XI<sup>e</sup> livre des *Métamorphoses* d'Apulée). Cf. TERTULLIEN, *Apol.*, VII, 6 (éd. RAUSCHEN) « ... *cum vel ex forma omnium mysteriorum silentii fides debeatur.* » — Ausone feint un instant de croire que si Paulin ne donne plus de ses nouvelles, c'est qu'il obéit à quelque engagement de ce genre.

libre ? ou rougis-tu de ce qu'un ami vit encore qui conserve sur toi les droits d'un père, et qui t'oblige aux devoirs d'un fils ? Aux lâches une telle crainte ! Mais toi, bannis toute frayeur ; et cet usage de recevoir et de rendre le salut, conserve-le sans peur.

(v. 10) Ou bien si la trahison te menace, si tu redoutes l'importune censure d'un questionneur, aie recours à la ruse qui a su voiler plus d'un mystère. Une femme autrefois, que la cruauté forcenée d'un roi thrace avait rendue muette, exprima ses douleurs sur un tissu de fil et confia le forfait à la toile discrète (1). Une vierge pudique révéla ses amours à une pomme, et ne rougit pas d'un aveu que ce fruit devait taire (2). Le serviteur d'un roi creusa un trou pour apprendre à la terre la difformité de son maître, et le sol fidèle cacha longtemps ce secret : le roseau, qu'agitait le souffle de la brise, le chanta dans la suite (3). Trace des lettres avec du lait : le papier en séchant retiendra ces caractères toujours invisibles : la cendre chaude les fera reparaitre. Ou bien inspire-toi de la scytale lacédémonienne (4) : roule autour d'un bâton arrondi une

(1) Cf. l'histoire de Térée et de Philomèle, dans OVIDE, *Métam.*, VI, 576 et suiv.

(2) Voir l'histoire de Cydippe, OVIDE, *Épist.* XX, éd. Ehwald.

(3) Ovide a raconté l'histoire du roi Midas dans les *Métam.*, XI, 185 et suiv.

(4) Aulu-Gelle (*Nuits att.*, XVII, IX, 6-14) décrit ainsi le procédé de la *σχυτάλη* : « Les Lacédémoniens, dit-il, avaient un moyen de rendre les lettres adressées à leurs généraux inintelligibles à l'ennemi, dans le cas où il s'en emparerait. Voici comment ils les écrivaient. Ils avaient deux baguettes rondes de même grosseur et de même longueur, raclées et préparées de la même manière. L'une de ces baguettes était remise au général, au moment où il partait pour l'armée ; l'autre était déposée dans les archives, sous la garde des magistrats. Lorsqu'on avait à écrire au général quelque chose d'important, on roulait en spirale autour de la baguette une bande assez mince, et d'une longueur convenable. On avait soin qu'il n'y eût pas d'intervalle entre les divers replis de la bande. On écrivait ensuite là-dessus transversalement, les lignes allant d'un bout de la baguette à l'autre. Alors on déroulait la bande empreinte de caractères et on l'envoyait au général. Détachée et déroulée, elle n'offrait plus que des lettres tronquées, des têtes et des queues de lettres ; elles pouvaient tomber entre les mains de l'ennemi, il n'y pouvait rien entendre. Mais le général, au fait du procédé, roulait la lettre autour de sa baguette, et les caractères revenaient dans l'ordre où ils avaient été tracés. »

bande de parchemin ; écris dessus tes vers tout d'une suite : déroulée, elle n'offrira que des signes confus, incohérents et sans ordre, jusqu'à ce qu'elle soit repliée autour d'un bâton semblable au premier.

(v. 28) Je pourrais t'apprendre mille moyens de déguiser l'écriture et te découvrir les langages secrets des anciens, si tu crains d'être trahi, Paulin, et si tu trembles qu'on ne te fasse un crime de notre amitié. Que ta Tanaquil l'ignore (1). Fais peu de cas des autres ; ne dédaigne pas d'adresser quelques mots à un père : c'est moi qui t'ai élevé, moi qui fus ton premier maître, moi qui t'ai le premier procuré les antiques honneurs, moi qui t'ai conduit le premier dans le cénacle des Muses...

Un sentiment cordial et que l'on sent sincère, mais qui ne trouve guère pour s'exprimer que des jeux d'esprit assez vains et de froids badinages, voilà ce que nous offre cette courte lettre. On remarquera pareillement dans les lettres suivantes la manie du développement purement verbal, où les exemples s'accumulent et les allusions se multiplient, sans que l'idée elle-même progresse. Même quand il souffre — et nul doute que le mutisme obstiné de Paulin n'ait blessé au vif son affection — Ausone ne réussit pas à secouer le lourd appareil de ses réminiscences scolaires, ni à laisser ingénument parler son cœur.

(1) Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien. La légende voulait qu'elle eût été très versée dans l'art de la divination, et qu'elle eût prévu à certains signes les destinées de Servius Tullius. Il est à noter que ce nom, par lequel Ausone entend désigner Therasia, la femme de Paulin, n'avait rien en soi d'injurieux. Tanaquil passait, au contraire, pour le modèle des femmes vertueuses : Cf. Sénèque, *De matrim.*, éd. HAASE, III, 433, 79 : « Notior est marito suo Tanaquil : illum inter multa regum nomina jam abscondit antiquitas : hanc *rara inter feminas virtus* altius sæculorum omnia memoriæ quam ut excidere possit, infixit. » Dans les *Parentalia*, xxx (PEIPER, p. 47) Ausone lui-même loue Pomponia Urbica, mère de sa bru, d'avoir rappelé les vertus de Tanaquil. Pourtant l'allusion fut désagréable à Paulin (voir plus loin, *Carmen*, x, 192 et xi, 4; p. 34 et 47). C'est sans doute qu'il y perçut l'écho d'insinuations qui tendaient à transformer Therasia en une « maîtresse-femme », toute-puissante sur l'esprit de son mari.

II [*Ép.* XXIX] (I).

## Ausone à Paulin.

**V**OICI, Paulin, la quatrième lettre qui te retrace mes plaintes connues, et de ses doux reproches harcèle ta froideur. Mais en retour nulle page de toi qui me rende ce pieux devoir ; pas une lettre dont l'heureux début m'apporte la formule du salut...

(v. 5) Pourquoi ce refus ? et comment mon langage a-t-il eu le malheur de mériter ces superbes dédains et un si long silence ? L'ennemi reçoit le salut de l'ennemi (2), fût-il exprimé en termes barbares ; et les mots « Je te salue ! » se font entendre au milieu des armes. Les rochers même répondent à l'homme, et les antres renvoient la parole qui les frappe. Les bois renvoient aussi l'image de la voix ; les brisants mugissent sur les plages ; les ruisseaux donnent leurs murmures ; la haie bourdonne quand l'abeille d'Hybla (3) la dépouille ; les roseaux de la rive ont leur douce mélodie et la frissonnante chevelure des pins jase avec les vents. Chaque fois que l'Eurus léger incline le feuillage sonore, le chant du Dindyme répond aux forêts de Gargare (4). Rien n'est muet dans la nature. Ni l'oiseau des airs, ni le quadrupède ne se taisent. Le serpent siffle, et les troupeaux des mers soufflent, comme une faible voix, leur haleine. La cymbale heurtée rend un son (5), et la scène en rend un autre sous les pieds des danseurs. Les tambours mugissent dans les flancs creux de leurs

(1) Edit. PEIPER, p. 284.

(2) « Hostis ab hoste, etc. » Cf. OVIDE, *Héroïd.*, IV, 6 :  
« Inspicit acceptas hostis ab hoste notas. »

(3) « Hyblæis apibus sæpes depasta susurret. »  
Cf. VIRGILE, *Egl.*, I, 53 :  
« Sæpes Hyblæis apibus florem depasta, etc. »

Les environs d'Hybla (au sud de la Sicile) produisaient un miel renommé.

(4) *Dindyma cantica*. Le Dindyme était une montagne de Phrygie. Gargara, une ville de la Troade.

(5) « Cymbala dant flictu sonitum. » Cf. VIRGILE, *Enéid.*, IX, 167 :  
« Dant sonitum flictu galeæ. »



peaux tendues (1). Les sistres maérotiques (2) font grand bruit pour fêter Isis. L'airain de Dodone tinte longtemps, chaque fois que, sous le choc des baguettes qui les frappent en cadence, les bassins dociles répondent par une vibration aux coups qui les ébranlent.

(v. 26) Toi, comme un taciturne habitant de l'Ébaliennne Amyclée (3), ou comme si le dieu égyptien Sigalion (4) avait scellé tes lèvres, Paulin, tu t'obstines à te taire. Je comprends ta honte : ta continuelle négligence aime son propre vice. Comme on rougit d'un si long silence, on désapprend les devoirs mutuels de l'amitié : ta paresse opiniâtre se complait dans sa faute. Qui donc empêche d'écrire simplement ces mots si courts : Bonjour, Adieu — et de confier au papier ces souhaits de bonheur ? Je ne demande pas une page brodée d'un long tissu de vers, ou des tablettes chargées de phrases accumulées. Une seule voyelle servait de réponse aux Lacédémoniens et ils plurent, même par un refus, à un roi irrité (5). Car la brièveté est encore une politesse. On dit que Pythagore ressuscité l'enseignait ainsi, et quand les parleurs semaient de mots diffus un langage équivoque, à tout sa seule réponse était : Oui, ou : Non.

(v. 41) Voilà qui est parler ! Rien de plus bref ni de

(1) « Tentis reboant cava tympana tergis. »

Cf. LUCRÈCE, II, 618 :

« Tympana tenta tonant, etc. »

(2) Le Mareotis,auj. Mariût, lac près d'Alexandrie, en Egypte.

(3) Amyclée, ville du Péloponèse, toute voisine de Sparte. Aujourd'hui Sklavo-Khônion. — Œbalus avait été, d'après la légende, roi de Sparte et grand-père d'Hélène.

(4) Sigalion Ægyptius. Par ce nom Sigalion (de σιγᾶν, se taire) Ausone désigne sans doute la même divinité que l'on appelait d'ordinaire Harpocrate. Sous le nom d'Harpocrate fut adoré à Alexandrie d'abord, puis dans tout le monde gréco-romain, le dieu égyptien Horus. Comme Horus était représenté sous les traits d'un enfant portant le doigt à ses lèvres, on interpréta inexactement ce geste puéril dans le sens d'une recommandation de discrétion et de silence, et cette idée se lia au nom d'Harpocrate.

(5) Allusion probable à l'anecdote rapportée par Plutarque dans le *Περὶ Ἀδολεσχίας*, § 21 (éd. TEUBNER, *Moralia*, III, 329). Le roi Philippe avait fait demander aux Lacédémoniens s'ils voulaient le recevoir dans leur ville. Ceux-ci se contentèrent d'écrire un *Non* en grosses lettres, et ils le lui envoyèrent.



plus complet que ces deux mots ; ils confirment ce qui est prouvé, ils infirment ce qui ne l'est pas. Personne n'a jamais plu en se taisant ; plusieurs, au contraire, en parlant peu.

(v. 45) Mais où vais-je m'égarer sottement moi-même en ces discours démesurés ? Que ces deux défauts, quoique bien divers, sont voisins pourtant : beaucoup parler, — ne rien dire ! Nous avons tort l'un et l'autre. Et cependant je ne puis me taire, parce que l'amitié veut être libre, qu'elle n'accepte aucun joug et qu'elle n'aime point à faire passer la flatterie avant la vérité.

(v. 50) Tu as donc changé de sentiments, Paulin bien-aimé ? Voilà ce qu'ont produit ces forêts de la Vasconie (1), ces neigeuses retraites des Pyrénées, et l'oubli de notre ciel ! A toi donc mes justes imprécations, terre d'Ibérie ! Que le Carthaginois te dévaste ! Que le perfide Annibal te brûle ! Puisse Sertorius exilé te rapporter la guerre ! Ainsi, cet orgueil de sa patrie, et le mien, cet appui du sénat, c'est Birbilis (2) c'est Calagurris (3) suspendue à ses rochers, qui le posséderont ! — ou cette Ilerda (4) qui, du haut de ses ruines couchées sur des monts rocailleux, contemple, dévorée de sécheresse, le Sicoris qui roule à ses pieds !

(v. 60) Et c'est là, Paulin, que tu transportes la trabée et la curule du Latium ; là que tu enseveliras les honneurs reçus de ta patrie ? Quel est donc l'impie qui t'a conseillé un si long silence ? Que celui-là ne puisse plus jamais faire usage de sa voix ! Que nulle joie n'exalte plus son âme ! Que jamais les doux accents des poètes, les modulations variées d'une tendre élégie, que jamais le cri de la bête ou la voix

(1) La Vasconia correspondait à la Navarre et à une partie de la Biscaye, dans l'Espagne Tarraconaise.

(2) Birbilis ou Birbilis, en Espagne Tarraconaise, sur la route d'Emerita à Cæsaraugusta. Aujourd'hui Bambola. Le poète Martial y était né (Cf. *Epigr.*, I, LXI, 12 ; X, XX, 1, etc.).

(3) Calagorris, ou Calagurris, aujourd'hui Calahorra. Patrie de Quintilien (Cf. SUÉTONÉ, *De vir. ill.*, éd. REIFFERSCHIED, 129, 7).

(4) Ilerda,auj. Lérida — Le Sicoris, auj. Segre, dans la partie Nord-Est de l'Espagne.

des troupeaux, que jamais l'oiseau ne charment son oreille ; que jamais il n'entende Echo retirée au fond des bois aimés du pasteur, et qui nous console en répétant nos propos ; que, triste ou pauvre, il habite les déserts ; qu'il parcoure muet les croupes des cimes alpestres, comme on dit qu'autrefois, privé de la raison, fuyant les approches et les traces des hommes, Bellérophon promena ses pas errants dans les lieux solitaires (1) ! Voilà mes vœux ! ô Muses, divinités de la Béotie, exaucez cette prière et rendez un poète aux Muses du Latium (2) !

---

### III [*Carmen* x] (3).

#### Paulin à Ausone.

Cette première réponse de Paulin (et aussi la seconde, qu'on lira plus loin) est écrite en vers. Une certaine coquetterie littéraire sera toujours l'unique vanité à quoi Paulin ne refusera pas sa complaisance. Il a pris soin de diversifier la forme du mètre, comme pour montrer à son ancien professeur qu'il n'a point désappris ses leçons [vers 1-18 : distiques élégiaques ; 19-102 : distiques iambiques ; 103-331 : hexamètres]. Au surplus, Paulin n'y apparaît pas tellement différent d'Ausone au point de vue intellectuel. Il est visible qu'ils ont été formés tous deux à la même école. Mais son christianisme lui a fait gagner en profondeur, en sincérité. Quand il décrit la transformation morale qui s'est opérée en lui, son abandon à la volonté divine, son angoisse de l'au-delà, c'est une âme qui parle à la nôtre, et, en dépit des menues gentilleses de style où s'attarde Paulin, nous en éprouvons une impression qui nous fait paraître Ausone plus médiocre encore.

(1) Sur la légende de Bellérophon, voir l'article de BETHE, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, I (1899), col. 241-251.

(2) Pour ce mouvement, Cf. VIRGILE, *Enéide*, IV, 611.

(3) Ed. HARTEL, p. 24.

QUATRE fois l'été a reparu pour les rudes moissonneurs ; autant de fois les blanches gelées d'hiver ont tout glacé (1) ; et de ta bouche aucune parole ne m'est parvenue ! Je n'ai pas vu un seul écrit tracé de ta main (2), jusqu'au jour où un papier béni, réconfort salutaire, m'apporta en surabondance ces dons si longtemps refusés. C'était trois lettres à la fois, dont le contenu se diversifiait brillamment ; et, assujettie aux lois du rythme, cette triple page constituait un poème. Ta tendresse inquiète y mêlait la plainte au reproche et un peu d'amertume à beaucoup de douceur ; mais la bonté du père m'a plus touché que l'âpreté du censeur, et, pour mon cœur, les caresses compensent les duretés. Nous relèverons ces blâmes au moment voulu et nous les poursuivrons des accents vengeurs de l'hexamètre. En attendant, l'iambe plus léger va le devancer un instant, et son rythme te rapportera séparément quelques mots de réponse. Pour l'instant, c'est le vers élégiaque qui te salue, et après t'avoir salué, ayant ouvert la marche, il cède le pas aux autres, et se tait.

(v. 19) Pourquoi m'ordonner, ô mon père, de restituer mes soins aux Muses que j'ai répudiées ? Ils repoussent les Muses, ils sont fermés à Apollon, les cœurs voués au Christ. Soutenu autrefois, non par un talent égal, mais par une égale ardeur, je fus en plein accord avec toi pour évoquer Phébus, ce dieu sourd (3), de son antre Delphique, pour appeler les

(1) « et toties cano bruma gelu rigit. »

Cf. VIRGILE, *Georg.*, III, 442 :

« et horrida cano  
« Bruma gelu. »

(2) « Nulla tua vidi scripta notata manu. »

Cf. OVIDE, *Amor.*, I, XI, 14 :

« cera notata manu. »

(3) Cette épithète *surdus* appliquée à Phébus est extrêmement rare, ou même unique. Phébus personnifie ici l'inspiration toujours rebelle et lente à venir.

Muses des divinités (1), pour demander aux forêts ou aux montagnes le don de l'élocution, qui est un don de Dieu. Maintenant une autre puissance, un Dieu plus grand subjugué mon âme. Il exige d'autres préoccupations (2) ; il réclame de l'homme ce qu'il lui a donné, et veut que notre vie soit consacrée toute au Père. Il nous interdit les vaines distractions, affaires ou loisirs, et l'étude de la fable, pour que nous obéissions à ses lois et que nous apercevions sa lumière ; cette lumière que voilent à nos yeux les raisonnements artificieux des sophistes, l'art des rhéteurs et les fictions des poètes, qui versent dans les cœurs de fausses et vaines doctrines et n'instruisent que la langue, sans rien apporter qui nous donne le salut ou étende sur nous la protection de la vérité. Que peuvent, en effet, posséder de bon ou de vrai ceux qui ne possèdent pas le bien suprême, le foyer et la source du vrai et du bon, ce Dieu que nul ne voit, si ce n'est dans le Christ ?

(v. 47) Le Christ est la lumière de la vérité, le chemin de la vie, la force, l'esprit, la main, la vertu du Père, le soleil d'équité, la source du bonheur, la fleur de Dieu ; né de Dieu, créateur du monde, il est la vie de notre mortalité, la mort de la mort ; il est le maître des vertus ; et il est notre Dieu à nous ; pour nous fait homme, il s'est dépouillé afin de nous couvrir ; et, par sa médiation, il a établi entre Dieu et les hommes des rapports éternels. Aussi, quand une fois il a dardé du ciel son rayon dans nos cœurs, il guérit de ses maladies notre corps languissant, il transforme nos états d'âme, il tarit la source de toutes les anciennes jouissances qu'il remplace par de chastes voluptés et, de son droit de Seigneur, il revendique pour lui seul, et nos cœurs, et nos lèvres, et notre vie.

- (1) « Quid abdicatas in meam curam, pater,  
« Redire Musas præcipis ?...  
« Vocare Musas Numina. »

Cf. AUSONE, *Ep.* XXIX, 73-74 (ici p. 27).

- « Hæc precor, hanc vocem, Bœotia numina Musæ,  
« Accipite et Latiis vatem revocate Camenis. »

- (2) « alios mores postulat. » Cf. TÉRENCE, *Andr.*, 189 :  
« Nunc hic dies aliam vitam defert, alios mores postulat. »

Il veut qu'on le médite, qu'on le comprenne, qu'on croie en lui, qu'on le préfère ; il veut être craint et chéri. Les fièvres vaines que provoque le labeur de la vie, dans les sentiers du siècle présent, se dissipent par la foi en la vie future avec Dieu ; cette foi qui ne rejette pas comme profanes ou comme viles les richesses que nous paraissions mépriser, mais qui nous avertit qu'elles deviennent plus précieuses lorsqu'on les remet en dépôt dans le ciel au Christ Dieu qui a promis plus qu'on ne lui donne, et qui rendra un jour avec usure ce qu'on dédaigne dans le présent ou ce qu'on lui confie de préférence. Dépositaire intègre, ce fidèle débiteur remettra plus que la somme à ses prêteurs, et c'est avec de gros intérêts que ce Dieu libéral restituera l'argent qu'on aura méprisé.

(v. 81) Celui qui s'attache, qui aspire, qui s'est donné à lui et qui met tout en lui, celui-là, ne le regarde pas, je t'en conjure, comme un paresseux ou un pervers (1) ; ne l'accuse pas d'être un impie ! La piété peut-elle manquer à un chrétien ? Car la piété c'est d'être chrétien, l'impiété, c'est de n'être pas soumis au Christ. Cette piété que j'ai appris à observer, comment n'en ferais-je point preuve envers toi, envers un père à qui je dois, de par la volonté de Dieu, les plus saints hommages et les noms les plus chers ? C'est à toi que je dois ma science, mes dignités, mon art littéraire, le prestige de ma parole, de ma toge, de mon nom ; tu m'as poussé, élevé, instruit ; tu es mon patron, mon précepteur, mon père !

(v. 97) Mais tu m'incrimines de ce que, depuis si longtemps, je vis loin de toi et, dans un mouvement de tendresse, tu te fâches. Cependant cette retraite, ou me profite, ou m'est nécessaire, ou me paraît bonne : en toute hypothèse, je suis excusable. Pardonne,

(1) « Ne quæso *segnem* neve perversum putes  
« Nec crimineris *impium*. »

Cf. AUSONE, *Ep.* XXIX, I (ici p. 24) :

« Quarta tibi hæc... epistola

« ... *residem* sermone lacessit. »

ou encore, *ibid.*, 29 :

« Quod vitium fovet ipsa suum *cessatio jugis*. »

et 63 (*Impius*).



puisque tu l'aimes, à ton ami, s'il fait une chose utile ; félicite-le, s'il vit selon ses goûts.

(v. 103) Tu m'accuses de manquer depuis trois années entières à ma patrie, d'avoir choisi pour mes courses vagabondes un autre univers, d'avoir oublié cette communauté de vie qui me liait à vous autrefois ; et ta tendresse émue profère des plaintes dignes de respect. Je comprends ces vénérables émotions du cœur d'un père, et je m'applaudis d'une colère qui ne nuit pas à l'affection. Mais j'aimerais mieux, ô père, te voir demander mon retour à Celui qui pourrait te l'accorder. Puis-je songer à revenir à toi, quand tu exhales des prières stériles qui ne s'adressent point au Ciel ; quand te détournant de Dieu, tu supplies les Muses de Castalie ? Non, ce n'est point avec ces divinités que tu me ramèneras à toi et à ma patrie. Tu invoques des êtres sourds, tu implores des êtres qui n'existent pas : les Muses, nom sans pouvoir (1). L'hommage qu'on offre au néant, autant en emporte la brise légère ! Le vent des tempêtes disperse des vœux impuissants (2) qui ne tendent pas vers Dieu, qui s'arrêtent dans le vide des nuées, et ne pénètrent point dans le palais étoilé du Roi d'en haut.

(v. 119) Si tu as souci de mon retour, regarde et prie celui dont le tonnerre ébranle les voûtes sublimes des cieux enflammés, qui darde le triple feu de la foudre, qui ne fait point gronder de vains murmures (3), qui du haut du ciel dispense les soleils et les pluies, qui est au-dessus de tout ce qui existe, qui est tout entier dans tout et partout, qui, présent en toutes choses, gouverne tout ; ce Christ qui tient et meut les esprits,

(1) « Sine numine nomina Musas. »  
Cf. AUSONE, XXIX, 73 (ici p. 27)

« Numina Musæ. »

(2) « Invita ventosæ rapiunt hæc vota procellæ. »  
Cf. CATULLE, LXIV, 59.

« Ventosæ rapiunt hæc vota procellæ »  
et aussi STACE, *Ach.*, II, 286.

(3) « nec inania murmura miscet. »  
Cf. VIRGILE, *Enéid.*, IV, 210 :

« et inania murmurata miscet. »

qui nous mesure les années et les lieux. Si ses décrets sont contraires à nos vœux, c'est par la prière qu'il faut le ramener à ce que nous voulons. Tu m'accuses ! mais si ma conduite, que Dieu dirige, te déplaît, c'est lui (s'il m'est permis de parler ainsi) qui est le premier coupable, lui qui forme ou change à son gré mes sentiments. Car, si tu rappelles ma vie ancienne, qui t'est connue, j'avouerai sans peine que je ne suis plus ce que j'étais en ce temps-là, où je n'étais point considéré comme un pervers, où j'étais pervers néanmoins, ne voyant qu'à travers les nuages de l'erreur, n'ayant que cette sagesse qui est folie devant Dieu et vivant du pain de la mort. Il est d'autant plus permis de me pardonner, qu'il est plus aisé par là de reconnaître que c'est le Père suprême qui m'a régénéré, si je n'agis plus comme j'agissais alors ; et l'on ne dira pas, j'imagine, que je confesse ainsi l'égarément de mon esprit dépravé par ce changement, parce que je déclare spontanément que ce n'est pas de mon propre mouvement que j'ai changé ma vie première. Oui, je l'avoue, un esprit nouveau m'anime, un esprit qui n'était pas le mien autrefois, qui est le mien aujourd'hui par la volonté de Dieu ; et si, dans mes actions ou dans mes pensées, Dieu a vu quelque chose qui méritât ses bienfaits, grâces en soient d'abord à toi : c'est à toi que la gloire en doit revenir, puisque c'est à tes leçons que j'ai acquis ce que le Christ devait aimer.

(v. 147) Aussi dois-tu t'applaudir plutôt que te plaindre de ton Paulin, de cet élève formé par ta science et tes vertus, et tu ne refuseras pas de t'avouer son père (1), aujourd'hui même que tu le crois un pervers. La transformation qui s'est faite en moi a eu cet effet que j'ai mérité d'appartenir au Christ sans cesser d'appartenir à Ausone : les récompenses qui l'attendent, ce Paulin les rapportera toutes à ta gloire,

(1) « Paulinus, cui te non infitiare parentem. »

Cf. AUSONE, XXVIII, 6 (ici p. 22)

« ... Si quis tibi jure paterno »

et *ibid.*, 32

« ... nec dedignare parentem

« Adfari verbis. »



et c'est à toi qu'il fera hommage des premiers fruits de son arbre.

(v. 154) C'est pourquoi, je t'en conjure, reviens à de meilleurs sentiments, et crains de perdre les plus grandes récompenses, en maudissant des biens dont tu es la source. Car je n'ai point l'humeur vagabonde ; je ne mène point l'existence farouche de ces hommes qui vivent à l'écart, tel ce cavalier de Pégase dont tu écris qu'il vivait dans les antres de la Lycie. Beaucoup néanmoins, guidés par la divinité, recherchent la solitude, comme autrefois le faisaient pour leurs études et pour les Muses les plus illustres sages, comme aujourd'hui aussi s'empressent de faire ceux qui ont reçu le Christ dans leurs âmes pieuses. Et ce n'est pas par pauvreté d'esprit ni par sauvagerie qu'ils choisissent pour séjour des lieux déserts (1), mais, tournés vers les astres sublimes pour contempler Dieu, pour pénétrer d'un regard attentif les profondeurs du vrai, ils aiment les loisirs affranchis des vains soucis du monde : bruits du forum, tumulte des affaires, toutes ces distractions ennemies des célestes biens, ils les abhorrent par ordre du Christ et par amour du salut. Pleins d'espérance et de foi, ils suivent Dieu pour la récompense promise, que leur accordera à coup sûr son auteur, s'ils ne désespèrent pas, s'ils ne se laissent pas vaincre par la vanité des choses d'ici-bas, si le flambeau de leur intelligence pénètre les secrets du ciel, afin de mépriser ce qu'ils voient pour mériter ce qu'ils ne voient pas. Car les objets périssables frappent nos regards, mais les dons éternels s'y dérobent, et nous suivons aujourd'hui par l'espérance ce que nous voyons par l'esprit, méprisant les formes changeantes des vaines apparences et ces biens qui, pour notre malheur, sollicitent les yeux du corps. Cependant,

(1) « Non inopes animi neque de feritate legentes

« Desertis habitare locis. »

Cf. AUSONE, XXIX, 70 (ici p. 27) :

« Ceu dicitur olim

« Mentis inops cætus hominum et vestigia vitans

« Avia perlustrasse vagus loca Bellerophontes. »

c'est une condition qui a semblé leur plaire (1), à ces hommes auxquels déjà s'est révélée dans tout son éclat la lumière du vrai et du bon, l'éternité du siècle à venir et le néant du nôtre.

(v. 181) Mais moi qui n'ai pas la même gloire, pourquoi aurais-je le même renom ? Du moins mon vœu est-il constamment pareil. Mais encore à cette heure j'habite un riant séjour, et les bords fortunés d'un opulent rivage : d'où vient donc cette hâte à incriminer ma retraite ? Plaise au ciel qu'une juste malignité me déchire ! Reçus pour le nom du Christ, ses outrages me plairont. Affermie en Dieu, mon âme ignore les lâchetés de la honte, et la louange méprisée ici, le jugement du Christ me la rend.

(v. 189) Garde-toi donc, vénérable père, de me reprocher cette inclination comme un mauvais penchant (2). Ne t'en prends ni à mon épouse, ni à l'égarément de mon esprit. Je n'ai pas l'humeur inquiète de Bellérophon (3). Ma femme n'est point une Tanaquil, c'est une Lucrece (4). Je ne crois pas avoir oublié non plus le ciel de ma patrie (5) ; car mes yeux contemplent le Père suprême, et quand on n'adore que Lui, vraiment on se souvient du ciel. Crois-moi donc, mon père : nous ne vivons ni oublieux du ciel, ni privés de raison ; les lieux que nous habitons sont fréquentés de l'homme. Mes goûts même attestent que

(1) « Attamen hæc sedisse illis sententia visa est. »

Cf. VIRGILE, *Enéid.*, XI, 551

« Vix hæc sententia sedit »

(2) « ... his ut *male versum*

« Increpites studiis. »

Cf. AUSONE, XXIX, 50 (ici p. 26) :

« *Vertisti*, Pauline, tuos, dulcissime, mores. »

(3) « Non anxia Bellerophontis

« Mens est. »

Cf. AUSONE, XXIX, 70-72 (ici p. 27) :

« Ceu dicitur olim... Bellerophontes. »

(4) « Nec Tanaquil mihi, sed Lucretia conjux »

Cf. AUSONE, XXVIII, 31 (ici p. 23)

« Tanaquil tua nesciat illud. »

(5) « Nec mihi nunc patrii est, ut visa, oblivio cæli ? »

Cf. AUSONE, XXIX, 52 (ici p. 26) :

« ... Nostri facit hoc oblivio cæli ? »

j'ai le caractère des races pieuses, car jamais un peuple impie ne pourra connaître le Dieu suprême. Bien des pays, bien des hommes sont dépourvus de lois et de culture ; mais quel pays n'a pas ses rites, pour sauvages qu'ils soient ? Puis, comment la perversité d'autrui nuirait-elle à des cœurs honnêtes ? Que me parles-tu avec reproche des vastes défilés de la Vasconie (1) et des neigeux réduits des Pyrénées ? On dirait que je vis logé sur le seuil des régions hispaniques, et que je n'ai pas, aux champs ou à la ville, une place à moi sur ces plages opulentes ouvertes aux confins du monde, et d'où l'Espagne voit les soleils s'engloutir dans l'onde ! — Mais la fortune eût-elle voulu que j'habitasse les repaires des brigands, je ne me suis pas endurci sous leurs toits barbares, ni assimilé à ces compagnons de vie au point de m'associer à leurs instincts sauvages. Une âme pure est inaccessible au mal (2), et les taches ne s'attachent point à ses fibres polies. Ainsi, dans les défilés des Vascons, celui qui mène parmi les méchants une vie pure, intègre et juste, ne garde rien du contact de ces hôtes barbares.

(v. 215) Mais d'où vient qu'on me jette comme un grief le nom de ce pays, à moi qui, aujourd'hui comme hier, habite des lieux divers, voisins de cités superbes ; des lieux riants, peuplés et cultivés par l'homme ? Si je vivais sur les terres de la Vasconie, pourquoi cette race sans civilisation ne se formerait-elle pas plutôt à mon exemple, et ne renoncerait-elle pas à ses mœurs sauvages pour adopter les miennes ? Et quand tu places ma demeure dans les villes reculées de l'Ibérie (3),

(1) « Quod tu mihi vastos

« Vasconiaë saltus, etc. »

Cf. AUSONE, XXIX, 51 et suiv. (ici p. 26) :

« Vasconis hos saltus, etc. »

(2) « Quisquis agit purus sceleris vitam integer æquus. »

Cf. HORACE. *Carm.*, I, XXII, 1 :

« Integer vitæ scelerisque purus. »

(3) « Nam quod in eversis habitacula ponis Hibera, etc. »

Cf. AUSONE, XXIX, 57 et suiv. (ici p. 26)

« Ergo...

« Bilbilis aut hærens scopulis Calagorris habebit, etc. »

et que, choisissant dans tes vers des cités désertes, tu me reproches la monstrueuse Calagurris et Bilbilis suspendue à la pointe des rocs, et la colline où gît Ilerda, comme si j'y résidais exilé, sans feu ni lieu, loin des demeures et des routes de l'homme, est-ce que tu crois que ce sont là les trésors de la terre Ibérique ? Tu ne connais pas le monde espagnol où, sous le pesant fardeau du pôle, s'arrêta cet Atlas dont la montagne forme aujourd'hui la dernière partie et la limite de cette contrée, et partage de sa haute cime Calpée (1) baignée par les deux mers. Bilbilis, Calagurris, Ilerda, comptent à peine pour qui jouit de Cæsarea-Augusta (2), de Barcino la charmante et de Tarraco qui domine l'Océan de son front sublime.

(v. 234) Faut-il énumérer ces villes si remarquables par leur territoire et leurs murailles, là où l'heureuse Espagne s'étend vers une double mer, là où le Bétis enrichit l'Océan, et l'Èbre les flots tyrrhéniens, là où cette contrée réunit des eaux si longtemps divisées, en posant ses immenses contours comme une limite aux confins du monde ?

(v. 239) Quoi donc ! s'il te prenait fantaisie, ô mon illustre maître, de décrire les lieux où tu demeures, est-ce que tu t'aviserais de passer sous silence la brillante Burdigala, et de citer de préférence les noirs Boïens (3) ? Et quand tu prodigues tes loisirs aux Thermes Marojaliques (4), quand tu te plais à vivre sous les ombrages des forêts, que tu recherches des sites ravissants et des résidences d'une beauté merveilleuse,

(1) Calpe : montagne aux confins de la mer Méditerranée et de l'Océan Atlantique. Aujourd'hui Gibraltar. Calpe était une des deux « colonnes d'Hercule » (avec Abyla, située en face, sur la côte d'Afrique). Cf. MELA, I, x. 3 et II, VI, 8.

(2) « Cæsarea-Augusta = Saragosse. »

(3) Boii. Peuple d'origine celtique qui avait émigré de bonne heure entre le Danube et les Apennins. Après des vicissitudes nombreuses, une partie d'entre eux s'établit, avec l'autorisation de César (Cf. *de Bello Gall.*, I, XXVIII, 5) sur le territoire des Eduens, entre la Loire et l'Allier. Les expressions de Paulin impliquent qu'au IV<sup>e</sup> siècle ils habitaient aussi dans la région de Bordeaux.

(4) Thermæ Maroialicæ = probablement Bagnères-de-Luchon, qui était appelée aussi Aquæ Convennarum.

est-ce que tu habites des cabanes enfumées, des huttes couvertes de chaume, et des déserts dignes des Bigerri vêtus de peaux (1) ? Et toi qui méprises les superbes remparts de ta Rome, ô consul, est-ce que tu dédaignes la sablonneuse Vasate (2) ? Ou parce que tu as des champs fertiles qui verdoient dans les plaines pictaves (3), dois-je me plaindre que ta chaise curule romaine en soit arrivée jusqu'à Raraunum (4), et que ta trabée se salisse dans un sanctuaire vieilli, elle qui pourtant, dans l'auguste cité de Quirinus, au Latium, brille parmi les toges des Césars, parée au même titre des mêmes palmes, et, vénérable à jamais sous l'éclat de son or inentamé, conserve dans sa fleur le prestige de son mérite ? — Ou lorsque, retenu sous les voûtes de ton domaine de Lucanianus (5), tu séjournes dans ce palais rival des monuments de Rome, dira-t-on, malgré le rapprochement des lieux qui donne prétexte à les confondre, que tu passes ta vie au hameau de Condate (6) ?

(v. 260) Qu'un large champ soit ouvert au badinage ; qu'on ait licence de jouer avec la fiction : mais, quand la langue caresse, faire grincer une dent cruelle, jouer avec des flatteries qui brûlent, aigrir du levain mordant de la satire des badinages d'une douceur perfide, c'est là une licence, usuelle chez les poètes, qui ne saurait convenir à un père. Car, les médisances que forge la renommée pour les glisser aux oreilles inno-

(1) Bigerri, peuplade de l'Aquitaine, habitant sur les deux rives de l'Adour, dans la région où se trouve aujourd'hui Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

(2) Vasatæ, ville d'Aquitaine, aujourd'hui Bazas.

(3) Pictonicis arvis. Les *Pictones* habitaient au sud de la Loire un territoire correspondant aux départements actuels de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

(4) Raraunum, village près de Poitiers, dans le pays des Pictones.

« Raraunum Ausonia heu devenisse curules

« Conquerar et trabeam veteri sordescere fano. »

Cf. AUSONE, XXIX, 60 (ici p. 26) :

« Hic trabeam, Pauline, tuam latiamque curulem

« Constituis, etc. »

(5) Sur les domaines d'Ausone, voir plus loin, page 44, n. 4.

(6) Il y a plusieurs Condates. Il s'agit évidemment ici de Condate Santonum = Cognac.



centes, la foi et la piété demandent que le bon esprit d'un père les repousse, qu'il ne les laisse point s'attacher et se prendre en son cœur. Le vulgaire malicieux lui-même, ami des rumeurs malveillantes, ne considère pas toujours comme un crime de modifier un premier genre de vie (1), car il loue celui qui tourne à bien. Donc quand tu apprends que je suis changé, vois où j'aspire et quels devoirs je m'impose.

(v. 272) Si j'ai quitté le bien pour le mal, le sacré pour le profane, l'abstinence pour le luxe; si j'ai échangé la vertu contre le vice (2), je suis un être lâche, inerte et abject. Prends pitié d'un compagnon perverti : il faut que la colère anime ta tendresse paternelle pour relever un ami déchu, le ramener dans le droit chemin, le rendre meilleur par de sévères réprimandes.

(v. 278) Mais si on te dit la route que j'ai choisie et que je veux suivre; si tu comprends que j'ai voué à un Dieu bon mon cœur, que j'observe avec une foi docile les vénérables préceptes du Christ, que j'ai confiance dans la parole de Dieu qui promet à l'homme des récompenses éternelles, achetées au prix des maux présents, je ne pense pas que cela déplaît à un père aussi respectable, ni qu'il regarde comme un égarement d'esprit de vivre pour le Christ selon les lois du Christ. Cet égarement, je l'aime et n'en ai point regret : je m'embarrasse peu d'être un insensé aux yeux de ceux qui suivent une autre voie, si ma conduite paraît sage au Roi éternel. Tout ce qui est de l'homme n'a qu'un temps : c'est un corps qui souffre, c'est une vie périssable; — ombre et poussière sans le Christ (3).

(1) « Et vulgus scævo rumore malignum  
« Ante habitos mores, non semper flectere vitam  
« Crimen habet, etc. »

Cf. AUSONE, XXIX, 50 (ici p. 26) :

« Vertisti, Pauline, tuos, dulcissime, mores ? »

(2) « turpi mutatus honestum. « Cf. HORACE. *Sat.* , I, VI, 63 :  
« Qui turpi secernis honestum.

(3) « et sine Christo pulvis et umbra »

Cf. HORACE, *Carm.*, IV, VII, 16 :

« Pulvis et umbra sumus. »

Tant vaut l'arbitre, tant vaut l'éloge ou le blâme. Il disparaît et son erreur l'accompagne : la sentence passe et meurt avec le juge.

(v. 293) Mais si, pendant le temps présent, nous ne gardons le souci anxieux de vivre selon les préceptes du Seigneur Christ, il sera trop tard, une fois dépouillés de ces membres mortels, pour nous plaindre d'avoir tremblé devant les médisances légères de la langue des hommes, et de n'avoir pas redouté le poids des colères du divin juge, qui siège sur le trône et à la droite du Père éternel, est roi par-dessus tous les rois, et qui, à la fin des âges, viendra peser tous les peuples dans la même balance, les juger, et donner à chacun, selon ses actes, sa récompense. Oui, je crois et je tremble ; et je travaille avec un zèle infatigable à me détacher, si je puis, de mes fautes avant la mort.

(v. 304) Dans cette attente du trépas, les fibres de mon cœur croyant frissonnent de crainte ; mon âme tressaille dans la prévision de l'avenir, elle frémit d'avance d'être enchaînée dans les fâcheux soucis charnels et chargée du poids des choses terrestres, si la trompette éclatante retentissait dans les cieux entr'ouverts, et de ne pouvoir alors s'élever d'une aile légère dans l'espace à la rencontre du Roi, s'envoler au ciel parmi ces glorieux milliers de saints qui, légèrement balancés dans le vide, soulèveront d'un élan facile vers les astres sublimes leurs pieds dégagés des entraves du monde et, mollement portés sur les nuages à travers les constellations, s'en iront, au milieu des airs, rendre hommage au Roi céleste, et rassembler leurs brillantes phalanges aux pieds du Christ adoré.

(v. 316) Ma crainte et mon tourment, c'est que le dernier jour ne me surprenne endormi dans d'épaisses ténèbres, occupé d'actes stériles et perdant ma vie en de vains soucis. Que deviendrais-je, en effet, si, pendant que mes yeux tardent à s'ouvrir, le Christ se dévoilait à moi, resplendissant, du haut de son palais éthéré ; et si, frappé soudain des rayons du Seigneur apparu dans les cieux ouverts, j'allais, ébloui par tant de lumière, chercher un refuge dans la triste obscurité de la nuit ?

(v. 324) Voilà où me réduiraient la défiance de la vérité, l'amour de la vie présente, les voluptés du monde ou les angoissants succès. J'ai donc voulu en prévenir le danger par ma résolution, mettre un terme à ces tracasseries tout en continuant de vivre ; puis plaçant en Dieu, notre Père commun, ma confiance pour le siècle à venir, attendre d'un cœur calme la redoutable mort. Si cela te semble bien, félicite ton ami de sa riche espérance ; s'il en est autrement, permets que je me contente de la seule approbation du Christ.

---

IV [*Ep.* xxvii ] (I).

**Ausone à Paulin.**

**A**INSI, Paulin, nous secouons le joug dont nous aimions l'équilibre familier ; ce joug léger à subir, que notre union même nous faisait respecter, quand nous marchions sous les rênes égales d'une douce concorde ; ce joug que, dans une si longue suite d'années révolues (2), jamais un bruit menteur, jamais une plainte n'ébranla ; que rien ne put écarter de nous, ni les reproches, ni la colère, ni les méprises, ni le soupçon qui prêle l'oreille aux suggestions mauvaises, suppose des motifs imaginaires et sait l'art de donner aux actes l'apparence du mal ; ce joug si paisible et si doux, que ton père et le mien portèrent depuis leur naissance jusqu'à leur vieillesse, et qu'ils ont imposé à leurs pieux héritiers, en souhaitant qu'il durât jusqu'au jour lointain qui terminerait leur vie.

(v. 13) En fait il a duré tant que l'amitié nous a souri, tant que nous avons sans effort observé nos devoirs réciproques qui se succédaient d'eux-mêmes et, tout spontanément, continuaient leur cours. A ce joug si débonnaire se prêteraient d'un cou docile les

(1) Edit. PEIPER, p. 276.

(2) « Volventibus annis. » Cf. VIRGILE, *Enéide*, I, 234.

chevaux de Mars et les féroces coursiers chassés des étables de Diomède, et ceux qui, rebelles aux rênes nouvelles d'un soleil inconnu, précipitèrent dans le Pô Phaéton foudroyé. — Cependant nous le secouons, Paulin ! et la faute n'en est pas à nous deux : c'est à toi seul qu'elle incombe.

(v. 21) Car pour moi ce sera toujours un bonheur d'y courber ma tête (1). Le compagnon de mes travaux m'abandonne ; et ce qu'on porte si bien à deux paraît lourd à un seul, quand l'ami n'est plus là. Ce n'est ni le cœur ni les forces qui me manquent ; mais la condition n'est plus égale, le fardeau n'étant plus partagé, quand tout le labeur retombe sur celui qui reste, et qu'il subit le surcroît de la charge de l'autre. Ainsi, un membre corrompu attire la contagion dans les parties saines du corps humain, et malgré l'exiguïté de l'endroit malade, toutes les pièces de l'assemblage compliqué chancellent. Cependant, dussé-je succomber au fardeau, je ne trahirai jamais, tant que je vivrai, la foi d'une vieille amitié, afin que cette vaine consolation, gravée dans son souvenir, me rende un jour le compagnon qui m'a fui. Impie ! tu aurais séparé Thésée de Pirithoüs (2) ; tu aurais détaché Nisus des bras de son Euryale ; tu aurais persuadé à Pylade de fuir et d'abandonner Oreste (3), et au Sicilien Damon de manquer à sa parole (4).

(v. 38) Que de joie perdue pour le peuple ! Que de vœux déçus pour les gens de bien ! Chacun nous abordait en nous félicitant. On parlait déjà de mêler

(1) « Contenta cervice. » Cf. VIRGILE, *Georg.*, III, 536.

(2) « Impie, Pirithoo disjungere Thesea posses. »

Cf. OVIDE, *Trist.*, I, v, 19 :

« Thesea Pirithous non tam sensisset amicum, etc. »

(3) Cf. OVIDE, *Trist.*, I, IX, 28, etc.

(4) Cicéron raconte ainsi l'histoire de Damon, *de Officiis*, III, x, 45 : « Entre Damon et Phintias, disciples de Pythagore, régnait, dit-on, une si étroite amitié, que l'un d'eux, condamné à mort par Denys le tyran, ayant demandé quelques jours pour mettre ordre à ses affaires, son ami se rendit caution et promit de mourir s'il ne revenait point. Mais le condamné (Damon) reparut au jour indiqué ; et le tyran fut si vivement ému d'une telle fidélité, qu'il leur demanda d'être admis en tiers dans leur amitié. »

nos deux noms à ceux des antiques modèles d'un âge meilleur. Pylade était vaincu : nous effaçons la gloire du Phrygien Nisus, et la fidélité de Damon revenant dégager sa parole jurée. Nous donnions de plus heureux exemples ; on nous comparait au grand Scipion, à Lélius, le sage vieillard (1). La similitude de nos goûts, de nos penchants, faisait crier merveille, d'autant plus que nous restions égaux, malgré l'inégalité de l'âge. Je crois que le roi de Pella (2) aurait plus facilement délié ces courroies du joug fatal, dont un nœud déguisait si bien, dans ses secrets replis, les deux extrémités.

(v. 51) Sans doute avons-nous prononcé quelque présomptueuse parole (3), et la Rhamnusiennne (4) vengeresse traverse nos vœux trop ambitieux. Ainsi jadis, irritée des triomphes du roi des Arsacides (5), cette déesse, pour réprimer des propos arrogants et punir les armes des Mèdes, déjoua les projets de ce roi, qui voulait élever un monument sur la terre des Cécropides ; et au moment où elle allait servir de trophée contre les Grecs, Némésis se dressa d'elle-même, déité de l'Attique, aux yeux des Perses vaincus. Pourquoi, ô déesse, persécuter à plaisir les premiers noms de Rome ? C'est contre tes Mèdes et tes Arabes qu'il faut marcher à travers les nuages et les ténèbres du chaos : que les Romains ignorent tes atteintes ! Cherche d'autres amitiés à combattre, là où ta haine jalouse et ton noir venin divisent les cœurs ouverts à tes fraudes. Mais Paulin et Ausone, des hommes que la pourpre sacrée de Quirinus, que la trabée a vêtus

(1) « Qualia magnus

« Scipio longævique dedit sapientia Læli. »

Cf. HORACE, *Sat.*, II, I, 72 :

« Virtus Scipiadae et mitis sapientia Læli. »

(2) Alexandre le Grand.

(3) Cf. OVIDE, *Trist.*, V, VIII, 7, etc. ; VIRGILE, *Enéid.*, x, 547.

(4) Un temple avait été dédié à la Némésis dans le voisinage du dème de Πραμνοῦς, en Attique. D'où cette épithète de Rhamnusia (dea ou virgo) qui se retrouve chez CATULLE, LXV, 71 ; OVIDE, *Trist.*, V, VIII, 9 ; STACE, *Silv.*, III, v, 5, etc., etc.

(5) Darius.



de ses plis dorés (1), ne doivent point succomber aux embûches d'une divinité étrangère.

(v. 67) Mais pourquoi ces plaintes ? pourquoi accuser la barbarie du monstre oriental ? C'est l'Occident, c'est la rive du Tage, c'est Barcino la Punique (2), qui causent mes douleurs ; c'est la cime neigeuse des Pyrénées baignées par deux mers (3)... ; c'est cette lointaine province qui nous sépare, en se prolongeant par delà les monts, sous un autre soleil, par delà les fleuves et les villes ; c'est enfin toute cette étendue de ciel et de terre placée entre l'Anas (4) qui arrose Emérita (5) et le large cours de la Garonne. Que si une étroite limite ne mettait entre nous qu'un espace supportable (quoique tout paraisse loin quand on veut être ensemble), l'affection du moins rapprocherait les distances, comblerait l'intervalle par un échange de paroles. C'est ainsi que Santonus (6) communique avec Burdigala, qui touche elle-même à Aginnum et aux populations qui cultivent le pays d'Aquitaine ; c'est ainsi que la double Arélas (7) se rapproche à une égale distance des murs de l'alpestre Vienna et de Narbo (8) ; et que toi-même, Narbo Martius, tu corresponds avec la quintuple Tolosa (9). Si nos cités étaient aussi voisines, je t'embrasserais alors comme si tu étais à portée de mon cœur, et le souffle de ma voix s'en irait effleurer ton oreille. Mais ta demeure à

(1) « Velavit amictus. » Cf. STACE, *Achill.*, II, 321.

(2) Barcino, en Tarraconaise = Barcelone. L'origine punique de Barcino, à laquelle OROSE, VII, XLIII, 8, fait également allusion, n'est confirmée par aucune autre donnée historique. Peut-être a-t-elle été imaginée à cause de l'analogie entre Barcino et le nom des Barca.

(3) Il y a à cet endroit une lacune, où ce vers seul subsiste :  
« Mœnibus et patrio forsan quoque vestis et oris. »

(4) Aujourd'hui le Guadiana.

(5) Emerita Augusta, en Lusitanie :auj. Mérida.

(6) Santonus, ordinairement appelée Mediolanum Santonum, en Aquitaine, = Saintes. — Burdigala, auj. Bordeaux. — Aginnum, auj. Agen.

(7) Arelas (Arelate, Arelatum) = Arles. La ville s'étendait alors sur les deux rives du Rhône : d'où l'épithète *duplex*. — Vienna Allobrogum ou Gallorum, auj. Vienne.

(8) Narbo Martius = Narbonne.

(9) Toulouse enfermait en ses murs cinq amples quartiers.

présent est au-delà des Alpes, au-delà des Pyrénées aux flancs de marbre, dans les murs de Cæsarea-Augusta (1), non loin de Tarraco (2) la Tyrrhénienne, et de Barcino assise sur une mer féconde en huitres.

(v. 90) Pour moi, les collines de Bordeaux et le triple courant des rivières me séparent de la tourbe populaire ; j'occupe mes loisirs parmi les coteaux où fleurit la vigne, les champs fertiles qui sourient au laboureur, et les vertes prairies, et les bois aux mobiles ombrages, et l'église que fréquente un bourg populaire (3) au sein de mes domaines du bourg de Novare (4). Tous voisins les uns des autres, ils sont disposés de telle sorte que toute l'année leur température diffère ; si bien que les hivers s'y attiédissent (5), et que, pendant les dévorantes chaleurs de l'été (6), de doux Aquilons me soufflent une pénétrante fraîcheur. — Mais, sans toi, les vicissitudes de l'année perdent pour moi tout leur charme : le printemps s'enfuit pluvieux et n'a plus de fleurs ; la Canicule est brûlante ; Pomone ne varie plus les saveurs

(1) Cæsarea-Augusta = Saragosse.

(2) Tarraco = Tarragone. Cette ville eut, après la conquête de l'Espagne par les Romains, une fortune remarquable dont témoignent encore de nombreux vestiges architecturaux. — L'épithète *Tyrrhenica* étonne à première vue, car les Anciens désignaient généralement par ce mot la partie de la Méditerranée comprise entre la Sardaigne, la Corse et la côte occidentale de l'Italie. Mais, chez les poètes, il arrive que le mot s'applique à la Méditerranée tout entière.

(3) « *Celebrique frequens ecclesia vico.* » Le sens de cet hémistiche n'est pas parfaitement clair. Il se peut qu'*ecclesia* soit pris dans un sens très général : une société nombreuse grâce à l'ample population du bourg (ou encore : grâce à la renommée du bourg).

(4) Ausone possédait une propriété à Lugagnac, près de l'embouchure de la Dordogne (ou peut-être à Loupiac, près de Cadillac, sur les bords de la Garonne). C'est celle qu'il appelle *Lucaniae* ou *Lucanus fundus*. Il en possédait une autre, plus grande et plus riche, à Novare. Il y fait allusion dans le passage ci-dessus. On identifie le *Novarus pagus* avec les Nouliers, village situé entre Saintes et Saint-Jean d'Angély, dans le département de la Charente-Inférieure.

(5) « *Egelidæ ut tepeant hiemes.* » — Cf. HORACE, *Ep.*, I, x, 15 :  
« *Est ubi plus tepeant hiemes.* »

(6) *Canis æstifer.* — Cf. VIRGILE, *Georg.*, II, 353.

automnales, et le Verseau attriste l'hiver de ses torrents de pluie (1).

(v. 103) Vas-tu donc enfin, Pontius bien-aimé, reconnaître ta faute ? Car, pour moi, ma fidélité est indubitable ; je garde une immuable vénération à mon Paulin des anciens jours, et cet esprit de concorde qui animait mon père et le tien. S'il est un seul homme qui ait pu tendre aisément l'arc d'Ulysse, si un autre que son maître a pu lancer le frêne d'Achille, la Rhamnusia aussi, après un si long temps, pourra nous désunir.

(v. 110) Mais pourquoi semer en de tristes vers de si lamentables doléances ? Et pourquoi mon cœur ne se laisse-t-il pas aller à un meilleur espoir ? Loin de moi cette crainte ! J'ai la ferme confiance que si Dieu le Père, que si le Fils de Dieu exaucent les vœux d'une bouche pieuse, tu pourras être rendu à nos prières ; nous n'aurons pas à pleurer la ruine et le pillage de la maison du Paulin d'autrefois, ses royaumes morcelés aux mains de cent maîtres (2), à te pleurer toi-même errant au loin par toutes les Espagnes, oubliant tes vieux amis pour te fier à des étrangers. Accours, ô notre gloire (3), ô mon souci le plus cher ! Nos vœux, nos bons présages, nos prières te rappellent (4) : hâte-toi, pendant que tu es jeune, et que notre vieillesse conserve encore, pour te faire fête, son ancienne vigueur. Quand donc à mon oreille retentira cette

(1) « Hicnem contristat Aquarius unda. »

Cf. HORACE, *Sat.*, I, 1, 36 :

« Inversum contristat Aquarius annum. »

(2) Ausone fait allusion à la mise en vente des propriétés foncières de Paulin, par les soins de Paulin lui-même. Cette liquidation était évidemment en voie de s'opérer, au moment où Ausone écrit. Avec l'or qu'elle lui procura, Paulin « ouvrit ses greniers à tous les étrangers qui accoururent à lui ;... il en tira plusieurs de l'oppression, racheta beaucoup de captifs, paya pour plusieurs personnes dont les biens étaient grevés de dettes... » (URANI *presbyteri epistula de obitu s. Paulini, ad Pacatum*, § IV ; *Patrol. lat.*, LIII, 866.)

(3) Pour ce mouvement, Cf. VIRGILE, *Géorg.*, II, 40.

(4) « Votis ominibusque bonis precibusque vocatus. »

Cf. HORACE, *Carm.*, IV, v 13 :

« Votis ominibusque et precibus vocat. »

nouvelle (1) : Voici ton Paulin qui arrive ! Déjà il quitte les cités neigeuses des Ibères ; déjà il foule les champs des Tarbelles (2) ; déjà il entre dans Hébro-magus (3) ; déjà il traverse les domaines voisins de son frère ; déjà il descend le courant du fleuve (4) ; déjà il est en vue ; déjà sa proue est retournée vers le fleuve ; il entre dans son port où se presse la foule, il devance les flots d'un peuple entier accouru à sa rencontre, il passe devant sa porte, pour venir frapper à la tienne. Faut-il y croire ? ou ceux qui aiment se forgent-ils des rêves ?...

---

V [*Carmen* XI] (5).

**Paulin à Ausone.**

**T**U te plains que ma bouche s'obstine à garder le silence (6), alors que la tienne n'est jamais muette. Tu maudis ma paresse (7) de se complaire ainsi dans le mystère, et, à ce reproche, tu ajoutes celui de négliger notre amitié. Tu prétends

(1) « Nuntius aures » Cf. VIRGILE, *Enéid.*, VII, 437 et VIII, 582 :  
« Nuntius auris. »

(2) Les Tarbelli étaient une peuplade de l'Aquitaine qui habitait entre les Pyrénées et l'Adour, dans la région de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

(3) Hebro-magus, probablement Bram, dans le département de l'Aude. Voir la note des Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 634, qui est citée par CORPET, trad. d'Ausone (Collection Panckoucke), II, 439.

(4) « Jam labitur amne secundo. »  
Cf. VIRGILE, *Georg.*, III, 447 et *Enéid.*, VIII, 549 :  
« Secundo defluit amni. »

(5) Ed. HARTEL, p. 39. — La pièce est écrite en hexamètres du vers 1 à 48, en distiques iambiques de 49 à 68.

(6) « Silentia linguæ. »  
Cf. AUSONE, XXVIII, 4 (ici p. 21)  
« ... Velut alta silentia... »  
« Teneas. »

(7) « Desidiam exprobas. » Cf. AUSONE, XXIX, 2 (ici p. 24) :  
« ... blando residem sermone lacessit. »

enfin que j'ai peur de ma femme et tu me lances jusqu'au fond du cœur un vers cruel. Cesse, je t'en conjure (1), de déchirer ton Paulin, et de mêler, comme l'absinthe au miel, des traits amers à un langage paternel. J'ai toujours aimé et j'aime encore à t'entourer de tous les hommages d'un culte dévoué, à te conserver une affection fidèle. Jamais la moindre tache n'est venue altérer ma tendresse à ton égard. J'ai toujours craint de te faire de la peine, fût-ce par une expression de visage, ou que ma physionomie te blessât sans que j'y prisse garde. Et quand je m'approchais plein de respect devant toi, j'avais soin de composer mes traits, j'éclairais mon front d'un sourire, afin d'effacer toute trace des nuages qui avaient pu se former dans le secret de mon cœur, et d'épargner un soupçon injuste à un père respecté. Ma maison t'honorait et t'honore encore à mon exemple, et il y a le même accord entre nous pour te chérir, que pour adorer le Christ dans l'union de nos cœurs.

(v. 20) Quelle haine jalouse, je te le demande, a fermé ton cœur à tes amis ? Bon comme tu l'es, de quels bruits la renommée a-t-elle pu trop complaisamment frapper ton oreille, pour avoir exorcisé ainsi ta tendresse, pour t'avoir provoqué à de nouvelles attaques contre la fidélité d'une affection qui, de longue date, avait fait ses preuves, et avoir blessé par ses suggestions mauvaises un père si bienveillant pour ses enfants ?

(v. 25) Mais mon cœur ne sait pas l'art de feindre la simplicité, ma tendresse n'est pas coupable de l'oubli d'un père : elle repousse ce blâme qu'elle n'a pas mérité, et ne peut endurer les atteintes d'une accusation mensongère. C'est parce qu'elle est sans reproche, qu'elle souffre plus douloureusement d'une injuste blessure, aussi sensible à l'offense qu'elle est étrangère au crime.

(1) Parce, precor. — Cf. HORACE, *Carm.*, IV, l. 2 :  
« Parce, precor, precor. »



(v. 30) Tu te plains que j'aie secoué le joug (1) où de doctes études m'attachaient près de toi ; mais je ne l'ai pas même porté, je l'affirme (2). Car on ne range sous un même joug que des égaux : personne n'accouple les forts avec les faibles, et les rênes vont mal ensemble, si les compagnons soumis au joug ne sont pas de même taille. Si tu réunis le veau et le taureau, le cheval et l'âne ; si tu rapproches la foulque du cygne, le rossignol de la pie ; si tu alignes le châtaignier avec le coudrier, et la viorne avec le cyprès (3), alors tu peux me mettre en parallèle avec toi : mais avec toi Cicéron et Virgile pourraient à peine marcher de pair ! Sous le joug de l'affection seulement, j'oserai me vanter d'être ton égal : l'humble Paulin s'élève à ton niveau sous les rênes communes de la douce amitié qui m'enchaîne à toi d'un lien éternel, et nivelle nos fronts sous les lois égales d'une mutuelle tendresse. Ce joug, les mensonges de la malignité ne l'ont point délié de mon cou (4) ; l'absence et l'éloignement n'ont pu le rompre, et rien ne le détruira, quand même je serais séparé de toi par tout un monde, par tout un siècle. Jamais je ne te détacherai de mon cœur, et mon âme sortira de mon corps avant ton image de mon esprit (5).

(v. 49) Oui, pendant la durée de cette vie accordée,

(1) « Discussisse jugum quæreris me. » Cf. AUSONE, XXVII, 1 (ici p. 40) :  
« Discussinus, Pauline, jugum, etc. »

(2) « ... Hoc nec gestasse quidem me  
« Adsero  
Cf. AUSONE, XXVII, 23 (ici p. 41) :

« ... Nec tam promptum gesta duobus, etc... »

(3) « æquas viburna cupressis. »

Cf. VIRGILE, *Egl.*, I, 25 :

« inter viburna cupressi. »

(4) « Hoc nostra cervice jugum non scæva resolvit

« Fabula. »

Cf. AUSONE, XXVII, 5 (ici p. 40) :

« Fabula non unquam, nunquam quærimonia movit. »

(5) « Prius ipsa recedet

« Corpore vita meo quam vester pectore vultus. »

Cf. VIRGILE, *Egl.*, I, 61-63 :

« ante... quam nostro

« Illius labatur pectore vultus. »

assignée aux mortels, tant que je serai contenu dans ce corps qui m'emprisonne, quelques mondes qui nous séparent, ni ces mondes même ni les astres qui seront entre nous ne m'empêcheront de te garder au plus profond de mon être. Je te verrai par le cœur, je t'embrasserai par l'âme ; tu me seras partout présent, et lorsque, délivré de cette prison du corps, je m'en-volerai de la terre, en quelque région que me place le Père commun, là encore je te porterai dans mon cœur. Le dernier moment, qui m'arrachera de mon corps, ne m'arrachera pas l'amour que j'ai pour toi. Car cette âme, qui, survivant à nos membres détruits, se soutient par sa céleste origine, il faut bien qu'elle conserve ses sentiments et ses affections, comme elle garde son existence ; elle ne peut oublier, non plus que mourir. Éternellement elle vit — et se souvient !...

\*  
\* \*

Paulin prodiguait, on vient de le voir, à son ancien maître les noms les plus doux, les témoignages de déférence et de tendresse. Mais en même temps il lui faisait entendre catégoriquement que les jeux auxquels il l'avait sollicité de revenir lui apparaissaient désormais trop frivoles ; et qu'une autre discipline, s'emparant de sa pensée, de son cœur, de son être tout entier, le dégoûtait de celle où il avait usé sa jeunesse.

En dépit de toutes les protestations flatteuses, rien ne pouvait être plus mortifiant pour Ausone, ni lui faire mieux mesurer d'un seul coup d'œil l'abîme qui s'était creusé entre leurs deux esprits, autrefois si cordialement pareils.

De plus en plus, en regardant autour de lui, il s'apercevait que pour quelques-uns les belles phrases ne sont pas une raison suffisante de vivre, et cette constatation devait le plonger dans une sorte de stupeur. Il voyait des patriciens, des patriciennes, entreprendre de lointains voyages en Terre-Sainte. Il voyait un avocat illustre, comme Sulpice-Sévère, imiter les abdications de Paulin ; et, vers le même temps, les saint Martin, les Romain de Blaye, prodigieux pêcheurs d'âmes, déterminaient dans les masses les plus étonnantes conversions. En cette fin du iv<sup>e</sup> siècle un vent d'ascétisme souffle sur tout l'Occident. La vitalité, la confiance, la foi soulèvent les fidèles

du christianisme pour la conquête et pour la lutte. Dans l'entourage même d'Ausone, son petit-fils, Paulin (de Pella) (1), encore enfant, manifestait des velléités de se consacrer au service du Christ, et ses parents ne s'y opposaient pas tout d'abord (2). Le vieillard pouvait, par une expérience quotidienne, observer la prodigieuse différence qui séparait son christianisme tout extérieur et formel d'un christianisme véritablement senti et profond. Dépaysé et incompris dans une génération dont il ne partageait pas les enthousiasmes, le pauvre vieux rhéteur puéril n'avait plus qu'à disparaître. Dès 393, nous perdons sa trace. C'est sans doute vers la fin du siècle que s'éteignit cet écho sonore, où s'était répercutée une tradition séculaire, morte avec lui.

(1) La question des rapports de Paulin de Pella avec Ausone n'est pas, il est vrai, absolument élucidée. Certains critiques, après une étude attentive, concluent par un *non liquet* (Voy. ROCAFORT, *Un type de Gallo-Romain : Paulin de Pella, sa vie, son poème*, Paris, 1896, p. 23.) Il y a pourtant dans les faits un parallélisme frappant. Paulin nous dit que sa famille était originaire d'Aquitaine ; que son père était préfet quand il naquit à Pella, en Macédoine ; qu'il vint à Carthage à neuf mois à peine, son père ayant été appelé au proconsulat d'Afrique ; qu'il y resta dix-huit mois, puis passa en Italie et arriva enfin à Bordeaux où il connut pour la première fois son grand-père qui était alors consul. Le *cursus honorum* d'Hesperius, fils d'Ausone, cadre remarquablement avec ces données ; et nous ne connaissons pas, vers cette époque, d'autre consul né à Bordeaux qu'Ausone lui-même. En présence de pareilles coïncidences, on est peut-être en droit de négliger de menues difficultés d'ordre chronologique qui procèdent sans doute de quelques inexactitudes dans l'autobiographie de Paulin.

(2) *Eucharisticon*, 94 (édit. BRANDES, dans le *Corpus* de Vienne, t. XVI p. 295.)

« Consona si nostris primo sub tempore votis  
Hac in parte etiam mansissent vota parentum  
Perpetuo ut puerum servarent me tibi, Christe. »



# NOTE SUR LA CHRONOLOGIE

DE LA

## CORRESPONDANCE

### D'AUSONE ET DE PAULIN DE NOLE

---

L'ORDRE de succession des lettres que l'on vient de lire est assez malaisé à établir. Les divers manuscrits où elles sont incluses — à savoir le *Vossianus* III, du début du IX<sup>e</sup> siècle, le *Parisinus* 7558, du IX<sup>e</sup> siècle, l'*Harleianus* 2613, actuellement au British Museum, le *Parisinus* 8500, du XIV<sup>e</sup> siècle, le *Parisinus* 2122, du X<sup>e</sup> siècle, le *Bruxellensis* 10615-10729, du XII<sup>e</sup> siècle — les groupent selon des combinaisons fort diverses dont on pourra juger en se référant au tableau dressé par Hartel dans son édition de Paulin de Nole (*Corpus* de Vienne, vol. XXX, pars II, p. xv).

Nous ne pouvons donc déterminer cet ordre que d'après les indications fournies par la Correspondance elle-même.

Or nous constatons . 1<sup>o</sup> que le *Carmen* XI de Paulin (HARTEL, p. 39) répond sûrement à l'Ep. xxvii d'Ausone (PEIPER, p. 276), comme le prouve le *discussisse jugum* du vers 30, comparé avec la constatation douloureuse d'Ausone au début même de sa lettre « *Discutimus, Pauline, jugum, etc.* (1).

2<sup>o</sup> Que le *Carmen* X de Paulin contient des allusions à l'Ep. xxviii et à l'Ep. xxix d'Ausone, mais non pas à l'Ep. xxvii, ce qui laisse penser qu'il a été rédigé avant cette dernière lettre.

3<sup>o</sup> Qu'Ausone déclare au début de l'Ep. xxix, que

(1) L'erreur de HARTEL (p. xvi) qui suppose le *Carmen* XI écrit avant l'Ep. xxvii [HARTEL dit l'Ep. xxv parce qu'il se réfère à l'édition SCHENKL dans les *Monum. Germ. historica, Auct. antiq.*, v, 2, où la numérotation est différente] ne peut donc être révoquée en doute.

c'est *la quatrième lettre* qu'il écrit sans recevoir de réponse.

4° Que Paulin dit avoir reçu *à la fois* trois lettres d'Ausone (*Carmen*, x, 8).

A l'aide de ces données nous pouvons nous représenter assez bien comme il suit les péripéties de la Correspondance.

a) Ausone écrit une première lettre (non conservée) qui ne parvient pas à Paulin.

b) Ausone écrit une seconde lettre qui parvient à Paulin, mais plus tard seulement, en même temps que les deux suivantes. Cette lettre ne nous a pas été non plus conservée.

c) Ausone écrit l'*Ep.* xxviii.

d) Ausone écrit l'*Ep.* xxix ; — celle-là même où il se plaint d'avoir expédié quatre lettres sans succès.

e) Paulin reçoit simultanément l'*Ep.* xxviii, l'*Ep.* xxix et cette autre lettre que nous n'avons plus [voir plus haut b)] et il compose à l'adresse d'Ausone le *Carmen* x.

f) Ausone y répond dans l'*Ep.* xxvii.

g) Réplique de Paulin dans le *Carmen* xi, qui clôt la correspondance.

Les allusions de Paulin aux lettres d'Ausone, et réciproquement, ont été notées dans la traduction ci-dessus. On pourra se convaincre, en les étudiant, que la chronologie qui vient d'être établie est la plus vraisemblable. C'est celle qu'adoptent (contre Ebert) Schenkl, dans son édition d'Ausone, *Monum. Germ. historica Auct. Ant.*, V, 2, p. xi ; Marx, dans l'article *Ausone* de la *Realencyclopédie* de Pauly-Wissowa, col. 2575 ; Rauschen, dans les *Jahrbücher der Christlichen Kirche*, Frib. en B. 1897, p. 547 (1) ; Schanz, *Gesch. der römischen Litteratur*, IV, 1, p. 32.

(1) Je remarque toutefois que Rauschen apporte une bien mauvaise raison pour soutenir une thèse d'ailleurs juste, quand, voulant démontrer que l'*Ep.* xxvii d'Ausone est une réponse au *Carmen* x de Paulin, il prétend que xxvii, 110-112, et en particulier le *Sit procul iste metus*, se rapporte aux craintes manifestées par Paulin (*Carmen* x, 297) relativement à la vie d'outre-tombe. C'est une erreur complète. Ausone ne songe, comme le contexte le prouve, qu'aux craintes qu'il a exprimées de perdre un ami, craintes qu'il voudrait exorciser maintenant.



## APPENDICE

---

### LE CHRISTIANISME D'AUSONE

---

LA question du christianisme d'Ausone est une de celles sur lesquelles les critiques ont beaucoup disputé (1). Elle ne peut être résolue par aucun témoignage direct, mais seulement par un certain nombre de vraisemblances tirées soit des entours d'Ausone, soit de ses œuvres, et que chacun combine à sa guise pour des conclusions assez contradictoires.

Le fait que des empereurs chrétiens aient conféré à Ausone tant de faveurs n'a rien en soi de bien concluant. Valentinien I<sup>er</sup>, qui le nomma précepteur de Gratien, s'était fait une règle d'observer entre les deux cultes en présence la plus stricte neutralité (2) : il n'est à priori nullement certain qu'il ait porté son choix sur un chrétien plutôt que sur un païen. Quant à Gratien, il avait contracté à l'égard de son maître une dette de reconnaissance qu'aucune considération de religion n'aurait pu l'empêcher de solder. — Ausonius, si rigoureux fût-il à l'égard des groupes non conformistes en ce dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle, l'Etat

(1) Qu'il nous suffise de citer ici quelques noms : le croient païen TILLEMONT, *Hist. des Empereurs*, Paris, 1701, t. V, p. 184 ; BAILLET, *Jugement sur les Poètes*, II, 470 ; DE LA BASTIE, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XV, 125-138 ; MURATORI, *Anecdota Bibl. Ambros.*, I, 114 ; SPECK, *Questiones Ausoniana*, Vratislaviæ, 1874, p. 1-21 ; MARTINO, *Ausone et les commencements du christianisme en Gaule*, Alger, 1906, etc. — Le croient chrétien les Bénédictins dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, partie II ; G. BOISSIER, *la Fin du Paganisme*, II, p. 79 ; BLOCH, *la Gaule romaine*, Paris, 1901, p. 405 ; BAUDRILLART, *Saint Paulin de Nole*, Paris, 1905, p. 9 ; R. PICHON, *Etudes sur l'Hist. de la Litt. lat. dans les Gaules, les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, p. 202 et s., etc. — Les avis sont, on le voit, très partagés.

(2) Cf. AMMIEN MARCELLIN, XXX, IX, 5 : « Postremo hoc moderamine principatus inclaruit quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit, neque ut hoc coleretur imperavit aut illud ; nec interdictis minacibus subjectorum cervicem ad id, quod ipse coluit, inclinabat, sed intemeratas reliquit has partes ut reperit. »

romain conservait un réel libéralisme à l'égard des personnes. La haute administration était peuplée de fonctionnaires appartenant à l'un et à l'autre culte, et nul n'en fut éliminé pour motif de religion, du moment qu'il servait bien (1)

On a cherché à déduire un argument en faveur du paganisme d'Ausone de la considération suivante.

En 362, au moment où l'empereur Julien lança le fameux édit par lequel il défendait aux maîtres chrétiens d'enseigner (2), Ausone occupait encore sa chaire de rhétorique, d'où Valentinien devait le tirer deux ans plus tard pour mettre entre ses mains l'éducation de Gratien ; or nous ne voyons pas qu'il ait été le moins du monde inquiété. — Il est vrai ; mais, d'autre part, connaissons-nous très exactement la répercussion des mesures sournoisement persécutrices de Julien ? Les colères chrétiennes prouvent qu'elles eurent un effet très réel : toute statistique précise nous est pourtant interdite (3). Il est fort possible que ce soient les maîtres les plus ardents, ceux dont le prosélytisme était connu, qui aient été surtout frappés, et que les tièdes, les timides (Ausone était sûrement de ceux-là) n'aient qu'exceptionnellement pâti. N'oublions pas non plus qu'un an plus tard (4), la mort de Julien mettait un terme à ces taquineries dont l'arbitraire n'eut pour se développer qu'un cycle de quelques mois. L'exemption dont Ausone paraît avoir bénéficié ne prouve donc pas grand'chose.

On s'est aussi demandé si les influences familiales auxquelles Ausone fut soumis n'auraient pas favorisé

(1) Que l'on parcoure dans les *Jahrbücher der christlichen Kirche*, de RAUSCHEN, la liste des principaux fonctionnaires, de 378 à 395, c'est-à-dire au plus fort de la réaction antipaienne : l'on constatera que parmi ceux dont la religion nous est connue, il y a une importante minorité de païens : Richomeres, consul en 384 (p. 178) ; Symmaque, préfet de Rome, et Vettius Agorius Pretextatus, préfet du prétoire d'Italie, la même année (p. 178) ; Tatianus, préfet du prétoire, en 388 (p. 287) ; Timasius, consul en 389 (p. 303) ; Flavianus, préfet du prétoire d'Italie, en 391 (p. 337), etc.

(2) Loi du 17 juin 362 (*Code Théod.*, XIII, III, 5) et édit inclus dans la lettre 42 (HERTLEIN, p. 544-547).

(3) Voy. ALLARD, *Julien l'Apostat*, 2<sup>e</sup> éd. (1903), p. 364 et s.

(4) Le 26 juin 363.

plutôt son adhésion au christianisme. Certains mots, par où il caractérise dans les *Parentalia* sa sœur et ses tantes ont fait penser qu'elles devaient être chrétiennes. De la première, Julia Dryada, il dit que son unique souci était « de connaître Dieu et d'aimer son frère plus que personne » :

« ...unaque cura :  
« *Nosse Deum* et fratrem diligere ante alios (1). »

A dire vrai, l'expression est assez vague. Je m'étonne que M. Martino y attache tant d'importance et la paraphrase si abondamment (2). Ces locutions monothéistes (3) sont fréquentes chez les écrivains païens contemporains. Oui, Julia Dryada était pieuse ; mais cette piété allait-elle au Dieu chrétien, voilà ce que nous ignorons. — M. Martino se refuse, en revanche, à faire état de la périphrase *devotae virginitatis amor*, qu'Ausone applique tour à tour à sa tante maternelle Æmilia Hilaria (4) et à sa tante paternelle Julia Cataphronia (5) : « *Devotus*, dit-il, a pour équivalents *voto promissus*, *voto consecratus*, *voto destinatus*, où l'idée chrétienne n'a point de place, et *devota virginitas* n'a pas d'autre sens que celui-ci : un célibat que l'on s'est promis de garder. » Par contre, M. Pichon se refuse à admettre cette explication. « En général, observe-t-il, *devotus* n'implique pas seulement une promesse, une résolution plus ou moins ferme, mais un « vœu » dans le sens étymologique, une offrande pieuse... La *devota virginitas* n'est donc pas un célibat, fût-ce un célibat obstiné : c'est une chasteté religieuse. On pourrait comparer les tantes d'Ausone aux affiliées du

(1) *Parent.*, XII, 8 (PEIPER, p. 37).

(2) *Ausone et les commencements du christianisme en Gaule*, Alger, 1906, p. 83. « Il y a bien quelque chose d'étonnant dans cette juxtaposition de Dieu et du poète... Assurément l'éloge n'est pas sans maladresse, et c'est avec un certain étonnement qu'Ausone constate la piété et la foi de Julia Dryada, son amour de Dieu, presque aussi grand que l'affection qu'elle donnait à son frère ! Il devait, j'imagine, être assez embarrassé pour parler en termes convenables de cette conversion, exemple unique alors dans la famille. »

(3) « *Supremus rerum fabricator, numen summum* », etc.

(4) *Parent.*, VI, 8 (PEIPER, p. 33).

(5) *Parent.*, XXVI, 3 (PEIPER, p. 46).

Tiers-Ordre franciscain plutôt qu'à de véritables religieuses ; mais il me paraît hors de doute qu'elles étaient chrétiennes (1). » Ces divergences sur le mot *devotus* font penser que nous n'en connaissons pas bien l'histoire exacte, et que nous avons besoin des documents précis et complets que nous apporterait l'article *devotus* du grand *Thesaurus* de Berlin. Toutefois, à relire les deux pièces où le terme apparaît, j'ai peine à adhérer aux conclusions de M. Pichon. En ce qui concerne *Æmilia Hilaria*, Ausone vient de rappeler que, par le cœur, elle a tenu auprès de lui le rang d'une mère. Il ajoute :

« *Feminei sexus odium tibi semper et inde  
« Crevit devotæ virginitatis amor.* »

Le motif déterminant de cette *virginité* soigneusement gardée n'a donc rien de surnaturel : *Æmilia* avait préféré aux assujettissements du mariage une virginité *dévouée*, dont son neveu avait éprouvé les tendres sollicitudes. Et si l'expression revient sous sa plume quand il célèbre la mémoire de *Julia Cataphronia*, c'est qu'elle aussi, restée vieille fille, lui avait témoigné une affection quasi maternelle, dont un humble legs fut la dernière marque :

« *Et mihi, quod potuit, quamvis de paupere summa,  
« Mater uti, adtribuit.* »

Tel est le sens le plus naturel, et qui exclut toute indication sur les sentiments religieux des deux femmes.

Tout aussi fragiles sont les autres arguments purement « extrinsèques » que l'on fait valoir pour ou contre le christianisme d'Ausone. M. Martino (2) reproduit, sans d'ailleurs y insister, une remarque de Corpet (le traducteur des œuvres d'Ausone), qui observe que ni saint Ambroise, ni saint Jérôme n'ont dit un mot d'Ausone, « et certes ils n'auraient pas

(1) *Op. cit.*, I, 204.

(2) *Op. cit.*, p. 81.

négligé un chrétien de cette importance, car les chefs de la sainte milice comptaient tous leurs soldats, et ils en ont remarqué de moins célèbres et de moins considérables que lui. » On connaîtra le prix de l'observation, si l'on se rappelle que saint Ambroise n'a pas prononcé, une seule fois, dans ses œuvres le nom de saint Jérôme, chrétien de quelque notoriété ! — M. Martino demande encore comment nous pourrions ignorer la conversion d'Ausone, si réellement Ausone avait été chrétien. Et il rappelle les clameurs que déclancha celle de Paulin de Nole : « Si des conversions avaient alors encore une résonnance si fâcheuse dans la bonne société, quel éclat n'aurait pas eu, quinze ou vingt ans auparavant, celle du célèbre rhéteur de Bordeaux (1) ! » Le rapprochement est sans portée. La retraite de Paulin fit scandale en raison du prestige social du personnage et de l'absolu du sacrifice qu'il consumma ; mais pour avoir passé au christianisme, sans d'ailleurs rien changer des formes extérieures de sa vie, un professeur, si distingué fût-il, n'affolait pas à ce point l'opinion. La chose pouvait s'opérer paisiblement et à petit bruit.

\*  
\* \*

Nous n'avons donc que peu de lumière à espérer des circonstances extérieures de la vie d'Ausone. Elles nous fournissent des données incertaines et ployables à toute idée préconçue. C'est son œuvre elle-même qu'il faut interroger aussi impartialement que possible, en essayant d'en dégager les traits les plus significatifs.

1° A la fin du *Gryphe*, sur le nombre Trois (2), on lit ce vers :

« Tris numerus super omnia, tris Deus unus : »

« Le nombre Trois est au-dessus de tout ; le Dieu est un triple. » Allusion évidente à la Trinité chrétienne. Il convient aussi peu, je crois, d'y dénoncer

(1) P. 61.

(2) Vers 88 ; PEIPER, p. 207.



une plaisanterie malsonnante sur le christianisme (1) que d'en conclure qu'Ausone était chrétien. Pour tenir une gageure pariée au cours d'un repas, Ausone s'est évertué à démontrer, comme nous l'avons dit plus haut, que le nombre *trois* se retrouve partout, dans la physiologie, la mythologie, la littérature, l'histoire, l'arithmétique, le droit, etc. A bout de verve, il accepte un dernier exemple qui s'offre à lui et qui couronne assez heureusement tous les autres.

2° Ausone parle dans deux lettres en vers de la fête de Pâques, et nous y voyons qu'à cette époque de l'année, il jugeait sa présence indispensable à Bordeaux. C'est ainsi que dans l'*Epître* IV (2), il presse le rhéteur Axius Paulus de venir le retrouver sans tarder à sa villa, près de Saintes.

« *Instantis revocent quia nos solemnia Paschæ*  
« *Libera nec nobis est mora desidïæ.* »

Et, dans l'*Epître* VI (3), il exprime le vif besoin qu'il éprouve de revoir la campagne aussitôt après les fêtes pascales :

« *Nos etenim primis sanctum post Pascha diebus*  
« *Avemus agrum visere.* »

De là à conclure qu'il « faisait ses Pâques » (4), il y a quelque marge. La fête de Pâques avait pris sous les empereurs chrétiens un caractère quasi officiel ; elle était l'occasion de fréquentes amnisties (5) et marquait pour les tribunaux une de leurs principales périodes de vacances (6). Il n'est pas surprenant qu'un

(1) Cf. MARTINO, p. 57.

(2) PEIPER, p. 226.

(3) PEIPER, p. 229.

(4) Cf. MARY DUCLAUX, dans la *Revue de Paris*, nov. déc. 1901, p. 52.

(5) Voy. *Code Théod.*, IX, xxxviii, 6 (année 381) ; IX, xxxix, 7 (384) ; IX, xxxviii, 8 (385), etc.

(6) Voy. *Code Théod.*, II, viii, 19 (389) ; éd. MOMMSEN et MEYER, I, II, p. 87. CORPET interprète faussement cette loi dans sa traduction d'Ausone (II, 429) en prétendant qu'elle imposait la célébration de la Pâque à tous les sujets de l'Empire. Il donne d'ailleurs une référence inexacte (II, viii, 2).

fonctionnaire correct et déferent comme Ausone se préoccupât de s'y associer de sa personne.

3° Voici maintenant des allusions tout autrement précises.

L'*Oratio matutina* (1) fait partie d'une *Ephemeris* où le poète consacre quelques vers à chacun des devoirs, à chacune des occupations principales de la journée. Ausone s'adresse au Père tout-puissant, ineffable, éternel, que, seul, le Verbe a le droit de contempler face à face, — le Verbe « engendré dans le temps où le temps n'existait pas encore », mort pour nos iniquités d'une mort ignominieuse, et qui nous a apporté l'indication de la véritable voie à suivre (2), en même temps que les promesses de résurrection. Il lui demande le bienfait de la lumière céleste, à condition qu'il s'abstienne de tout acte idolâtrique, qu'il s'accuse avec remords de ses péchés et qu'il rende au Père, au Fils et à l'Esprit le culte qui leur est dû (3); et il exprime le vœu d'obtenir, en attendant l'heure suprême, le bienfait d'une vie paisible, sobre et pure.

Cette *Prière du matin* est d'une irréprochable orthodoxie, en dépit de l'accent plus proprement philosophique que l'on reconnaît dans les derniers vers, là où Ausone décrit le mode de vivre qu'il voudrait obtenir du ciel. On y perçoit même, çà et là, un écho des Livres saints (4). L'inspiration générale est chrétienne sans contredit.

4° Il en va de même des *Versus Paschales* (5) (qui ont avec la *Precatio matutina* beaucoup d'analogies). Ausone y célèbre le Père de toutes choses, *magne Pater rerum*, qui a eu pitié d'Adam coupable et a envoyé aux hommes le Verbe Rédempteur :

(1) PEIPER, p. 7.

(2) « Esse iter æternæ docuit remeabile vitæ. »

(3) « Si te Dominique Deique  
« Unigenæ cognosco Patrem, missumque duobus,  
« Qui super æquoreas volitabat Spiritus undas. »

(4) g., vers 30 : « Quo numine viso, et Patrem vidisse datum. » Cf. JEAN, XIV, 9 : « Qui videt me, videt et Patrem. »

(5) PEIPER, p. 17.

« ... Tu Verbum, Pater alme, tuum, natumque Deumque,  
 « Concedis terris totum, similemque paremque,  
 « Ex vero verum, vivaque ab origine vivum. »

Il conclut en affirmant sa foi en la Trinité :

« Trina fides Auctore uno, spes certa salutis. »

— Et de cette Trinité salutaire, il déclare aussitôt qu'il aperçoit l'image dans la famille de l'Empereur, lequel a associé au trône son frère et son fils.

5° Restent les *Versus rhopalici* (1). L'authenticité en est suspecte à un bon nombre de critiques sérieux, qui les condamnent pour des raisons de style (2). Mais ce verdict n'a rien d'irrévocable. Quoi d'étonnant à ce que le style n'y ait ni la simplicité ni la vénusté coutumières à Ausone ? La pièce n'est-elle pas assujettie, d'un bout à l'autre, à une loi rigoureuse autant que puérile qui veut que chaque vers soit formé de cinq mots, d'une syllabe, puis de deux, de trois, de quatre, de cinq (3) ? Il est déjà remarquable qu'Ausone ait réussi 42 fois de suite cette combinaison bizarre, sans donner trop d'entorses au sens et à la grammaire. Lui demander en plus l'élégance de la diction, c'est lui demander trop. Au surplus, les *Versus rhopalici* figurent dans le *Vossianus* III entre les *Versus Paschales* et l'*Epicedion in Patrem*. Rien, dans la tradition manuscrite, n'en légitime l'exclusion. — C'est encore une prière à Dieu qui régénère le pécheur par le baptême et qui, par le supplice de l'Immaculé, a rendu à l'homme la vie qu'il avait perdue. Le poète rappelle le souvenir d'Étienne lapidé, de Paul converti, et il demande, pour lui-même, en faveur de tels exemples, la foi et le salut. Les mots dont il se sert ont, dans ce morceau, un caractère nettement chrétien, et même

(1) PEIPER, p. 19.

(2) Cf. SCHENKL (*Monum. Germaniæ historica, Auctores antiquissimi* V, 2, p. XXXVII) : « Tanta est in eo obscuritas, tam absurdum ac contortum dicendi genus, ut a simplici illa et nitida, qua utitur Ausonius, oratione mirum quantum abhorreat. »

(3) D'où ce nom de rhopalique, de ῥόπαλον, massue, à cause de la forme du vers qui *grossit* de son début à son extrémité.

ecclésiastique : les termes propres au « latin d'Église » sont ceux qu'il choisit entre tous les autres : *paracletus*, *justificatus*, *auxiliatrix*, *baptisma*, *credulitas*, etc.

Les textes qui viennent d'être cités ne comportent aucune équivoque : c'est la foi chrétienne, dans ses dogmes et jusque dans ses formules, qui s'y affirme (1).

J'y ajouterai un autre passage encore, sur lequel l'attention des critiques ne semble guère s'être portée. Dans une des lettres qu'Ausone écrivit à Paulin de Nole (quand celui-ci eut abandonné la vie mondaine et se fut retiré en Espagne) pour le supplier de parler, de s'expliquer, de revenir, il s'exprime ainsi : « J'ai la ferme confiance que, si Dieu le Père et le Fils de Dieu exaucent les vœux d'une bouche pieuse, tu pourras être rendu à nos prières... »

« Certa est fiducia nobis,  
« Si genitor natusque Dei pia verba volentum  
« Accipiat, nostro reddi te posse precatu. »  
(*Ep.* xxvii, 112 ; ici p. 45.)

C'est bien en son propre nom qu'Ausone parle ici, et dans un morceau où il laisse parler ses sentiments personnels avec plus de franchise et de spontanéité que partout ailleurs.

\*  
\* \*

D'autre part, si nous supprimons par la pensée l'*Oratio matutina*, les *Versus Paschales*, les *Versus rhopalici* et les quelques vers qui viennent d'être cités, la quasi-totalité de la poésie d'Ausone apparaît foncièrement païenne.

Qu'on lise telle pièce, comme, par exemple, la

(1) Je néglige comme de médiocre ou de nulle portée : 1° les remerciements adressés à Dieu (*Alterne omnium genitor*, etc., au § 18 de la *Gratiarum actio*), Voy. l'observation faite plus haut, p. 55, note 3 ; 2° l'allusion à l'église de Novarus (*Ep.* xxvi, 94 ; PEIPER, p. 280) : *celebrique frequens ecclesia vico* où le sens d'*ecclesia* est fort douteux : cf. plus haut, p. 44, n. 3 ; 3° la fin des *Parentalia*, § xxvi (PEIPER, p. 71), où M. Pichon lit à tort (*op. cit.*, p. 208) : « l'espérance nettement affirmée de la résurrection et du jugement dernier ». Voy. la discussion de ce passage plus loin, p. 63, note.

*Precatio consulis designati* (1), il n'y a pas une ligne, pas un tour, pas une invocation, soit à Janus, soit à Pomone, soit à Saturne, à Jupiter, au Soleil, qui ne porte la marque du paganisme le plus authentique. Il accepte même des formules qui sont en opposition directe avec les croyances chrétiennes ou qui impliquent à leur endroit un doute inadmissible. Ainsi, s'adressant à son défunt collègue Minervius, il lui dit : « Et maintenant, si quelque chose subsiste après l'heure suprême, tu vis encore, avec le souvenir de ton existence close désormais ; *si rien ne demeure, et que de l'éternel repos tout sentiment soit exclus*, tu as vécu pour toi, et nous, nous nous réjouissons de ta gloire (2). »

Et ce qui est plus significatif encore peut-être, c'est à quel point (abstraction faite des pièces indiquées plus haut) l'esprit chrétien, même sous ses formes les plus adoucies, est absent de cette œuvre. On sent que la morale antique, avec ses conseils non pas impératifs, mais persuasifs, de modération et de juste équilibre, suffisait amplement à Ausone. Le paganisme, magnifique héritage de belles sentences et de beaux vers, était vraiment la patrie de sa pensée. Ausone était de ces âmes tempérées et heureuses à qui tout a réussi et qui, satisfaites de la vie et des biens qu'elle leur a offerts, ne connaissent ni les dégoûts, ni les incertitudes, ni les remords où le sentiment religieux trouve son meilleur aliment.

A considérer son œuvre, qui ne laisse pas que d'être un peu déconcertante, nous pouvons nous former de lui deux images différentes, et opter entre l'une ou

(1) PEIPER, p. 24.

(2) PEIPER, p. 50 :

« Et nunc, sive aliquid post fata extrema superfit,  
 « Vivis adhuc, ævi, quod periit, meminens :  
 « *Sive nihil superest nec habent longa otia sensus*  
 « Tu tibi vixisti : nos tua fama juvat. »

Il y a peut-être, ici, une réminiscence d'Ovide, *Tristia*, IV, x, 85 :

« Si tamen extinctis aliquid, nisi nomina, restat,  
 « Et gracilis structos effugit umbra rigos... »



l'autre pour des raisons également légitimes : l'image d'un rhéteur païen qui, par complaisance pour les maîtres du jour, versifie exceptionnellement quelques sujets chrétiens ; celle d'un rhéteur chrétien, si bien habitué par la discipline de l'école à se mouvoir dans le cercle des réminiscences profanes, qu'il en compose presque uniquement la trame de sa poésie. Pour ma part, j'opterais pour la seconde image. Je ne doute guère qu'Ausone n'ait été nominalement chrétien : le caractère et, çà et là, l'accent des morceaux de couleur chrétienne m'inclinent à cette conclusion. Mais il convient de souligner en même temps l'éclectisme surprenant de cet esprit si étrangement hospitalier aux conceptions les plus hétéroclites et qui, dans la même pièce, les associe sans effort (1). C'est là une attitude qui nous étonne aujourd'hui. Elle s'explique par l'époque où vécut Ausone, époque des luttes suprêmes entre le paganisme déjà à demi mort et le christianisme désormais victorieux. Ausone a suivi le courant qui portait l'aristocratie gallo-romaine vers un culte auquel l'avenir réservait visiblement tant de promesses : au surplus, quelque part qu'il y ait faite dans ses actes et dans ses gestes, le christianisme est resté chez lui à fleur d'âme.

C'est là un signe des temps : l'adhésion à la foi pourra désormais s'accomplir comme une pure formalité, sans secousse, sans retournement de conscience : revers fâcheux, et inévitable, des magnifiques progrès qu'apporte à l'Église la faveur du pouvoir !

(1) Il est tel passage où cet éclectisme ou, si l'on veut, ce « syncrétisme » éclate avec une force singulière : par exemple dans l'adieu par où il clôt les pièces funéraires consacrées aux professeurs défunts de Bordeaux (XXVI, 13-14 ; PEIPER, p. 71.) Il leur dit :

« Memoria vivat nominum  
 « Dum remeat illud, *judicis dono Dei,*  
 « Commune *cum Dis sæculum.* »

Tel est le texte du *Vossianus*, et c'est bien à tort que PEIPER corrige, après BAEHRENS, *cum Dis en cunctis*. Voy. ZIEHEN, dans le *Philologus*, t. LVI (1898) p. 413.

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                         | Pages |
|---------------------------------------------------------|-------|
| I. — Ausone et Paulin de Nole.....                      | 3     |
| II. — La correspondance :                               |       |
| i° [ <i>Eph.</i> xxviii] — Ausone à Paulin.....         | 21    |
| ii° [ <i>Eph.</i> xxix] — Ausone à Paulin.....          | 24    |
| iii° [ <i>Carmen</i> x] — Paulin à Ausone.....          | 27    |
| iv° [ <i>Eph.</i> xxvii] — Ausone à Paulin.....         | 40    |
| v° [ <i>Carmen</i> xi] — Paulin à Ausone.....           | 46    |
| III. — Note sur la chronologie de la correspondance.... | 51    |
| IV. — Appendice : le Christianisme d'Ausone.....        | 53    |

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY



**3 1197 21919 1944**

# DATE DUE

|             |  |  |  |
|-------------|--|--|--|
| MAY 4 1990  |  |  |  |
| MAR 27 1990 |  |  |  |
| SEP 10 2012 |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
| I. —        |  |  |  |
| II. —       |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
| III. —      |  |  |  |
| IV. —       |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |
|             |  |  |  |

DEMCO 38-297

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY



**3 1197 21919 1944**



# LA PENSÉE CHRÉTIENNE

## Textes et Études

Volumes in-16 à prix divers

---

|                                                                                                                                                                             |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Saint François de Sales, par F. STROWSKI, 1 vol.                                                                                                                            | 3 fr. 50 |
| Saint Athanase, par F. CAVALLERA, 1 vol...                                                                                                                                  | 3 fr. 50 |
| Ketteler, par George GOYAU, 1 vol.....                                                                                                                                      | 3 fr. 50 |
| Leibniz, par Jean BARUZI, 1 vol.....                                                                                                                                        | 5 fr.    |
| Saint Ambroise, par P. de LABRIOLLE, 1 vol..                                                                                                                                | 3 fr. 50 |
| Saint Irénée, par Albert DUFOURCQ, 1 vol....                                                                                                                                | 3 fr. 50 |
| Saint Justin et les Apologistes du II <sup>e</sup> siècle,<br>par J. RIVIÈRE. Introduction par P. BATIFFOL,<br>1 vol .....                                                  | 3 fr. 50 |
| Origène, par F. PRAT, 1 vol.....                                                                                                                                            | 3 fr. 50 |
| Saint Vincent de Lérins, par Ferdinand<br>BRUNETIÈRE, de l'Académie française et<br>P. de LABRIOLLE, 1 vol.....                                                             | 3 fr. »  |
| Saint Jérôme, par J. TURMEL, 1 vol.....                                                                                                                                     | 3 fr. »  |
| Tertullien, par le même, 1 vol.....                                                                                                                                         | 3 fr. 50 |
| Saint Jean Damascène, par V. ERMONI, 1 vol.                                                                                                                                 | 3 fr. »  |
| Saint Bernard, par E. VACANDARD.... 1 vol.                                                                                                                                  | 3 fr. »  |
| Poètes chrétiens du XVI <sup>e</sup> siècle, textes<br>choisis par Henry LA MAYNARDIÈRE, 1 vol..                                                                            | 4 fr. »  |
| Le Théâtre édifiant en Espagne (Cervantès,<br>Tirso de Molina, Caldéron), par Marcel<br>DIEULAFOY, membre de l'Institut, 1 vol....                                          | 3 fr. 50 |
| Moehler, par George GOYAU, 1 vol.....                                                                                                                                       | 3 fr. 50 |
| Newman, <i>Le développement du Dogme chré-<br/>tien</i> , par Henri BREMOND, édition refondue<br>et augmentée, avec préface de Mgr MIGNOT,<br>archevêque d'Albi, 1 vol..... | 3 fr. »  |
| Newman, <i>La Psychologie de la Foi</i> , par le<br>même, 1 vol.....                                                                                                        | 3 fr. 50 |
| Newman, <i>La Vie chrétienne</i> , par le même,<br>1 vol.....                                                                                                               | 3 fr. 50 |
| Maine de Biran, par G. MICHELET, 1 vol....                                                                                                                                  | 3 fr. »  |
| Gerbet, par Henri BREMOND, 1 vol.....                                                                                                                                       | 3 fr. 50 |

---

DEMANDER LE CATALOGUE